

L'UA mobilise 8,8 millions
de dollars pour l'éducation
Une initiative algérienne

PAGE 2

Affaire de la gestion de la FAF
Le procès renvoyé au 25 août

PAGE 9

CRÉSUS
QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

JOURNÉE NATIONALE DE L'ANP UNE ARMÉE, UNE HISTOIRE, UNE MISSION

PAGE 3



Entre hommage aux sacrifices des générations précédentes et affirmation des impératifs de modernisation, la célébration de la Journée nationale de l'Armée nationale populaire a mis en lumière le rôle central de l'institution militaire dans la préservation de la souveraineté nationale et l'adaptation aux nouveaux défis sécuritaires.

● L'ANP et la nation : **Un lien indéfectible**

TSGP et la Transsaharienne au cœur des discussions
Alger et Abuja misent sur les corridors stratégiques

PAGE 6

La FAF officialise le départ de Petkovic
Les Verts en quête d'un nouvel entraîneur

PAGE 13

Les règles de fonctionnement
du Comité national
des paiements fixées

Vers la fin du cash

PAGE 4



Arbitrage international
**RENFORCEMENT
DU CADRE
JURIDIQUE**

PAGE 5

Inscriptions
universitaires 2026
Place à «zéro papier»

PAGE 5



L'UA mobilise 8,8 millions de dollars pour l'éducation

UNE INITIATIVE ALGÉRIENNE

Cette décision vise à garantir la continuité scolaire des enfants et à renforcer la protection du droit à l'éducation dans 19 pays touchés par les conflits.

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) a annoncé la mobilisation de 8,8 millions de dollars pour soutenir l'éducation dans 19 pays touchés par les conflits. Cette initiative, portée sous la présidence algérienne du CPS pour le mois d'août, vise à garantir la continuité de l'apprentissage pour les enfants vivant dans des zones fragilisées par les crises.

L'annonce a été faite par Mohamed Khaled, ambassadeur et représentant permanent de l'Algérie auprès de l'Union africaine, lors de l'ouverture de la session d'août du CPS, tenue au siège de l'organisation à Addis-Abeba. Les travaux étaient consacrés au thème «L'éducation dans les situations de conflit armé».

Dans son discours d'ouverture, le diplomate algérien a souligné que cette enveloppe financière permettra de renforcer les dispositifs de soutien à l'éducation dans les zones affectées par les violences afin d'éviter que des millions d'enfants ne soient privés de leur droit fondamental à l'apprentissage.

Il a rappelé que la protection de l'éducation constitue un enjeu majeur de paix et de stabilité, en protégeant les enfants contre les risques de recrutement, d'exploitation, de violences et de déplacements forcés, autant de facteurs qui compromettent les efforts de développement durable sur le continent.

Mohamed Khaled a également annoncé une initiative des Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique) destinée à fournir du matériel médical aux infirmeries scolaires des zones les plus vulnérables.

Les membres du CPS et les participants à la session ont appelé à renforcer la protec-



tion des écoles, des enseignants et des élèves, tout en réaffirmant l'importance du respect du droit international humanitaire et du droit international relatif aux droits de l'homme. Ils ont également insisté sur la nécessité d'assurer un financement durable de l'éducation en situation d'urgence et de renforcer la coopération africaine et internationale afin de garantir à chaque enfant un accès à une éducation sûre, inclusive et continue.

La rencontre a réuni plusieurs responsables de haut niveau de l'Union africaine, dont Bankole Adeyewu, commissaire aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité, Ama Tuum-Amoah, commissaire à la santé, aux affaires humanitaires et au développement social, ainsi que le professeur Gaspar Banyankembona, commissaire à l'éducation, aux sciences, aux technologies et à l'innovation.

Ont également participé aux travaux Sabrina Kahar, présidente du Comité afri-

cain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant, Jenaba Gani, envoyée spéciale de l'Union africaine pour les enfants touchés par les conflits armés, Rebecca Amuge-Otingo, représentante permanente de l'Ouganda auprès de l'Union africaine et présidente de la Plateforme africaine pour les enfants touchés par les conflits armés, ainsi qu'une représentante du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef).

RENFORCER LA SÉCURITÉ DES ÉCOLES

Les intervenants ont alerté sur la multiplication des attaques contre les établissements scolaires, l'utilisation des écoles à des fins militaires et l'augmentation du nombre d'enfants déplacés et réfugiés. Ils ont estimé que ces défis exigent une réponse africaine coordonnée, plaçant le droit à l'éducation au cœur des stratégies de prévention des conflits et de consolidation de la paix.

Les participants ont également examiné les progrès réalisés depuis le lancement du processus relatif à la sécurité dans les écoles en 2024 et étudié les moyens d'accélérer la mise en œuvre des engagements continentaux. Les discussions ont mis en avant la nécessité de renforcer l'application de la Déclaration sur la sécurité dans les écoles, d'intégrer davantage l'éducation dans les plans de réponse humanitaire et de développer des solutions d'apprentissage flexibles pour les enfants touchés par les conflits.

Les participants ont également plaidé pour un accompagnement psychosocial renforcé et une mobilisation accrue des ressources financières afin de maintenir la continuité éducative dans les situations d'urgence.

À l'issue des travaux, le Conseil de paix et de sécurité a tenu une séance à huis clos consacrée à l'examen du document final et à l'adoption des principaux éléments du communiqué final. Celui-ci comprend plusieurs recommandations visant à améliorer la protection des systèmes éducatifs dans les zones de conflit et à renforcer la coordination entre les organes de l'Union africaine, les États membres et les partenaires. Dans son intervention de clôture, Mohamed Khaled a réaffirmé que «la présidence algérienne du Conseil de paix et de sécurité continuera de renforcer les efforts africains pour protéger les enfants touchés par les conflits armés».

Il a souligné l'engagement de l'Algérie en faveur du droit des enfants africains à une éducation sûre, inclusive et de qualité, considérant l'éducation comme l'un des piliers essentiels de la prévention des conflits et de la construction d'une paix durable sur le continent. **R. N.**

BARRAGE VERT

L'expertise algérienne mise en avant



La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou, s'est entretenue, lundi, à Alger, avec le secrétaire général de l'Initiative pour un Moyen-Orient vert, Ibrahim Al-Turki, sur les voies et moyens de renforcer la coopération dans plusieurs domaines environnementaux d'intérêt commun, notamment la lutte contre le changement climatique, la promotion de l'économie circulaire et la préservation de la biodiversité.

La rencontre, tenue au siège du ministère, a permis aux deux responsables d'échanger sur les principaux défis environnementaux et d'examiner les perspectives de développement de la

coopération dans le cadre de l'Initiative pour un Moyen-Orient vert, en appui aux efforts de développement durable. À cette occasion, Mme Krikou a présenté l'expérience algérienne dans la réhabilitation du Barrage vert, mettant en avant l'approche économique et sociale adoptée par les pouvoirs publics, conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Elle a souligné que ce projet stratégique constitue un outil majeur de lutte contre les effets du changement climatique et de promotion du développement durable. La ministre a indiqué que les échanges avaient également porté sur les possibilités de par-

tager les expertises algérienne et saoudienne dans le domaine de l'environnement, en particulier les enseignements tirés de la réhabilitation du Barrage vert. Elle a relevé que les deux parties partageaient la même vision quant à la nécessité d'associer les communautés locales, les jeunes et les micro-entreprises aux programmes de restauration des terres.

Mme Krikou a, par ailleurs, mis en avant l'expérience de reconversion de la décharge d'Oued Smar en parc urbain, la qualifiant d'exemple concret de l'engagement de l'Algérie en faveur de la protection de l'environnement et du développement durable. Elle a réaffirmé la volonté de l'Algérie de contribuer aux objectifs de l'Initiative pour un Moyen-Orient vert et salué les efforts du Royaume d'Arabie saoudite en faveur de l'action environnementale aux niveaux régional et international. De son côté, le secrétaire général de l'Initiative pour un Moyen-Orient vert a salué les résultats de cette rencontre, estimant qu'elle traduit une convergence de vues et une volonté commune de renforcer la coopération environnementale.

Ibrahim Al-Turki a rappelé que cette initiative, lancée par l'Arabie saoudite, vise à fédérer les pays de la région autour d'actions communes pour faire face au changement climatique, à la désertification, à la dégradation des terres et à la perte de biodiversité.

MODERNISATION DU RÉSEAU ROUTIER

Le plan d'urgence de Djellaoui

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures, Abdelkader Djellaoui, a ordonné une prise en charge immédiate des tronçons accidentés du réseau routier et autoroutier national, tout en accélérant les travaux d'entretien en cours et en renforçant les mesures de sécurité routière. Ces instructions ont été données lors d'une réunion de coordination consacrée à l'évaluation de l'état du réseau routier.

À cette occasion, le ministre a demandé l'achèvement rapide des études d'expertise en cours ainsi que le lancement de nouvelles études sur les tronçons classés comme points noirs afin d'identifier les causes des dégradations et de proposer des solutions techniques adaptées. Il a également insisté sur la poursuite des opérations d'entretien, le suivi régulier des ouvrages d'art, le renforcement de la signalisation routière et la sécurisation des chantiers, notamment lors des travaux de nuit. En prévision des saisons d'automne et d'hiver, Abdelkader Djellaoui a ordonné la mise en œuvre d'un programme préventif d'entretien comprenant des inspections régulières du réseau afin d'assurer son bon fonctionnement.

Le ministre a enfin appelé à une meilleure coordination entre les différents services concernés et à la mobilisation de tous les moyens disponibles pour garantir des interventions rapides et préserver la sécurité des usagers ainsi que la qualité du réseau routier national.

Journée nationale de l'ANP Une armée, une histoire, une mission

Entre hommage aux sacrifices des générations précédentes et affirmation des impératifs de modernisation, la célébration de la Journée nationale de l'Armée nationale populaire a mis en lumière le rôle central de l'institution militaire dans la préservation de la souveraineté nationale et l'adaptation aux nouveaux défis sécuritaires.

L'Algérie a célébré, hier, la Journée nationale de l'Armée nationale populaire (ANP), placée cette année sous le slogan : «Armée nationale populaire : l'Algérie d'abord, l'Algérie ensuite, l'Algérie toujours». La cérémonie officielle, organisée au Cercle national de l'Armée à Beni Messous (Alger), a été présidée par le président de la République, chef suprême des forces armées et ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune. Cette journée a été marquée par un hommage aux femmes et aux hommes qui ont porté les valeurs de l'institution militaire. Des retraités de l'ANP issus de l'Armée de libération nationale (ALN), des familles de martyrs du devoir national ainsi que des grands invalides et blessés de la lutte antiterroriste ont été honorés par le chef de l'État. Avant l'entame de la cérémonie, une minute de silence a été observée à la mémoire des victimes des récents accidents de la route survenus dans les wilayas de Boumerdès et de Timimoun.

LA CONTINUITÉ D'UN PARCOURS NATIONAL

Au-delà de la portée commémorative, cette Journée nationale rappelle la continuité historique entre l'Armée de libération nationale et l'Armée nationale populaire, deux étapes d'un même engagement au service de l'indépendance et de la souveraineté du pays. Héritière d'un parcours marqué par la lutte de libération, l'ANP demeure, aujourd'hui, investie de missions fondamentales : défendre les frontières, protéger l'intégrité territoriale et garantir la sécurité nationale. Dans son intervention, le général d'armée Saïd Chengriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'ANP, a salué les efforts



consentis par les personnels militaires et civils de l'institution. Il a rendu hommage à leur discipline, leur professionnalisme et leur engagement dans l'accomplissement de leurs missions. Il a également souligné que cette célébration constitue une reconnaissance du rôle joué par l'ANP dans la défense des acquis de l'État algérien et dans la préservation de sa stabilité.

FACE AUX NOUVELLES MENACES

Dans un environnement régional et international en mutation, les défis sécuritaires connaissent de profondes transformations. Aux menaces traditionnelles se sont ajoutées de nouvelles formes de risques, parmi lesquelles le terrorisme transnational, la criminalité organisée, les cyberattaques et la guerre informationnelle. Cette évolution impose une adaptation permanente des capacités de défense. L'intégration des nouvelles technologies, notamment l'intelligence artificielle, les systèmes de surveillance avancés, l'exploitation des données et les moyens autonomes comme

les drones, devient un élément majeur de la transformation des forces armées. Le chef d'état-major de l'ANP a mis en avant les efforts engagés pour renforcer les capacités humaines, opérationnelles et technologiques de l'institution militaire afin de répondre aux exigences des missions qui lui sont confiées.

UNE PRÉSENCE AU SERVICE DU PAYS

Si la mission première de l'ANP demeure la défense de la souveraineté nationale, son rôle s'étend également aux missions d'assistance et de soutien aux populations. Lors des catastrophes naturelles qui ont marqué le pays ces dernières années, notamment les incendies, les inondations et les séismes, les unités de l'armée ont participé aux opérations de secours aux côtés des structures civiles. Mobilisation des moyens humains et matériels, évacuation des sinistrés, acheminement de l'aide et soutien médical : ces interventions témoignent de l'engagement

de l'institution militaire dans les situations d'urgence nationale.

L'INDUSTRIE DE DÉFENSE, UN ENJEU STRATÉGIQUE

La modernisation de l'ANP s'accompagne également d'une ambition de développement d'une industrie de défense nationale capable de renforcer l'autonomie stratégique du pays. Cette orientation vise à développer progressivement des capacités intégrées dans des secteurs technologiques de pointe tels que la microélectronique, la cybersécurité, la robotique, l'intelligence artificielle et les systèmes de communication avancés. Au-delà de la dimension militaire, cette dynamique ouvre des perspectives en matière de recherche scientifique, de formation spécialisée et de développement industriel. Le défi consiste, désormais, à renforcer la maîtrise technologique nationale et à favoriser une coopération accrue entre les institutions militaires, les entreprises, les universités et les centres de recherche.

ENTRE MÉMOIRE ET MODERNITÉ

La Journée nationale de l'ANP s'inscrit ainsi dans une double dimension : préserver la mémoire des sacrifices consentis par les générations précédentes et préparer l'institution militaire aux exigences du futur. En rendant hommage aux martyrs de la résistance populaire, de la guerre de Libération nationale et du devoir national, l'ANP réaffirme son attachement à son héritage historique. Entre fidélité aux valeurs fondatrices, modernisation des moyens et adaptation aux nouveaux défis, l'Armée nationale populaire poursuit son évolution en tant qu'acteur majeur de la défense de la souveraineté et de la sécurité de l'Algérie.

Smail Rouha

La célébration de la Journée nationale de l'Armée nationale populaire (ANP) contribue à la consolidation de ce lien profond entre le peuple et son armée, qui ne cesse de se renforcer, en tant que garante de la protection de la patrie. Afin de renforcer le lien armée-nation, le haut commandement de l'ANP a adopté une politique de communication fondée, notamment sur l'organisation de visites guidées et de journées portes ouvertes au profit des citoyens. Ces initiatives contribuent au rapprochement entre l'Armée et la population ainsi qu'au renforcement de la cohésion nationale.

UNE MOBILISATION COMMUNE

Cette image de solidarité entre l'Armée et le peuple s'est notamment illustrée lors de leur mobilisation commune pour l'extinction des incendies de forêt qui ont récemment touché plusieurs wilayas du pays. Cette participation conjointe a démontré, une nouvelle fois, la solidité du lien armée-nation, ainsi que le haut niveau de préparation et la disponibilité permanente de l'institution militaire pour protéger les citoyens et leurs biens. Forte de son expérience dans la gestion des crises et des catastrophes, ainsi que dans la réponse rapide aux situations d'urgence, l'ANP a joué un rôle majeur dans les opérations de lutte contre les incendies, en mobilisant ses moyens humains et matériels, en assurant l'évacuation des habitants des zones touchées, en prodiguant les premiers secours et en prenant en charge les sinistrés.

L'ANP ET LA NATION Um lien indéfectible



Par ailleurs, l'ANP poursuit ses efforts dans la lutte contre les résidus du terrorisme et les réseaux criminels, tout en assurant la sécurisation des frontières nationales grâce à une présence permanente sur le terrain, dans le cadre d'une stratégie proactive visant à protéger chaque parcelle du territoire national.

Les valeurs de sacrifice, de résilience, d'unité et de cohésion demeurent les fondements de l'Algérie nouvelle. L'ANP continue, pour sa part, de déployer d'importants efforts avec détermination, dévouement et loyauté afin de consolider les bases de la souveraineté nationale et de préserver l'intégrité territoriale du pays.

CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT NATIONAL

Au-delà des avancées réalisées en matière de modernisation du système de défense national et de renforcement des moyens destinés à relever les défis liés à la sécurité des frontières, à la lutte contre la criminalité organisée transfrontalière et à la cybersécurité, la contribution de l'institution militaire au développement de l'économie nationale constitue, désormais, une réalité, notamment à travers des programmes et projets structurants dans le domaine de l'industrie militaire. La Journée nationale de l'ANP, qui correspond à la date de la reconversion de l'Armée de libération nationale (ALN) en Armée nationale populaire (4 août 1962), a été instituée par le décret présidentiel n°22-217 du 8 juin 2022. Ce texte souligne que l'institution militaire poursuit continuellement son rôle dans l'édification du pays, la préservation de l'unité nationale, de l'indépendance, de l'intégrité territoriale et de la souveraineté nationale. Cette Journée nationale est célébrée au sein de l'ensemble des composantes de l'Armée nationale populaire déployées à travers le territoire national, à travers l'organisation de diverses manifestations et activités en hommage aux chouchada et aux moudjahidine de la glorieuse Révolution de libération, aux martyrs du devoir national, aux grands invalides de la lutte antiterroriste ainsi qu'à l'ensemble des personnels de l'ANP, pour leur dévouement indéfectible et leurs grands sacrifices.

LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU COMITÉ NATIONAL DES PAIEMENTS FIXÉES

Vers la fin du cash

La Banque d'Algérie a officiellement fixé les règles d'organisation et de fonctionnement du Comité national des paiements (CNP) à travers le règlement n°26-01 du 31 mai 2026, publié au Journal officiel.

Ce nouvel organe aura pour principale mission de piloter la stratégie nationale de développement des moyens de paiement scripturaux et d'accompagner la modernisation du système national des paiements. Pris en application de la loi monétaire et bancaire de juin 2023, ce règlement définit les attributions, la composition et les modalités de fonctionnement du Comité national des paiements, appelé à devenir le principal cadre de concertation entre les institutions concernées par la politique des paiements en Algérie.

UNE COMPOSITION ÉLARGIE

Le Comité sera présidé par le gouverneur de la Banque d'Algérie, ou son représentant, assisté des vice-gouverneurs. Il réunira également des représentants de plusieurs départements ministériels, notamment les Finances, la Justice, le Commerce, la Poste et les Télécommunications, ainsi que l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises. Le règlement prévoit aussi



la participation de représentants de la Banque d'Algérie, d'Algérie Poste, de l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF), de l'organe interbancaire chargé de la monétique, du Centre monétique interbancaire (CMI), ainsi que des services de sécurité, notamment

la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), la Gendarmerie nationale et la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSi). Deux experts spécialisés dans le domaine des paiements pourront également être associés aux travaux.

ÉLABORER LA STRATÉGIE NATIONALE DES PAIEMENTS

Le texte précise que le Comité national des paiements est chargé d'élaborer le projet de stratégie nationale de développement des moyens de paiement scripturaux, d'étudier les dossiers techniques liés à ce secteur et de formuler des recommandations destinées à améliorer l'efficacité du système de paiement.

Le Comité assurera également le suivi de la mise en œuvre de ses décisions, favorisera l'échange d'informations entre ses membres et pourra créer des groupes de travail spécialisés selon les besoins.

UN SECRÉTARIAT PERMANENT

Le règlement institue un secrétariat permanent, placé sous l'autorité de la Banque d'Algérie. Celui-ci sera chargé de préparer les réunions du Comité, d'élaborer les études techniques préliminaires, de diffuser les décisions adoptées, d'assurer le suivi de leur exécution, de conserver les archives et de rédiger un rapport

annuel sur l'état d'avancement des travaux. Les membres du secrétariat seront désignés par décision du gouverneur de la Banque d'Algérie et seront soumis à une obligation stricte de confidentialité, conformément aux dispositions de la loi monétaire et bancaire.

RÉUNIONS RÉGULIÈRES

Le Comité national des paiements tiendra ses réunions au siège de la Banque d'Algérie. Ses membres devront y participer personnellement et ne pourront pas se faire représenter. Le règlement prévoit également la publication périodique d'informations statistiques relatives à l'évolution des moyens de paiement en Algérie. À travers cette nouvelle organisation, la Banque d'Algérie entend renforcer la gouvernance du système national des paiements, accélérer la transition vers les paiements électroniques et améliorer la coordination entre les différents acteurs impliqués dans la modernisation des infrastructures financières du pays.

R. N.

FAUSSE APPLICATION USURPANT SON IDENTITÉ La BNA met en garde

La Banque nationale d'Algérie (BNA) a alerté, hier, ses clients sur l'existence d'une plateforme frauduleuse se faisant passer pour son application officielle dans le but de tromper les utilisateurs et de s'approprier leurs informations personnelles et bancaires. Dans un communiqué, la banque appelle ses clients à ne télécharger aucune application et à ne cliquer sur aucun lien qui ne provient pas de ses canaux officiels. Elle met particulièrement en garde contre le lien figurant sur l'image jointe à son communiqué, précisant qu'il n'a aucun lien avec la BNA ni avec son application officielle. La Banque nationale d'Algérie insiste également sur la nécessité de vérifier systématiquement l'origine des applications avant d'y saisir des données sensibles. Elle recommande enfin de ne jamais communiquer ses mots de passe ni les codes de vérification à un tiers, quelles que soient les circonstances.

ACCUEILLIS PAR KHALIDA BOUFEDECHE

Des enfants de la diaspora et de la wilaya d'Adrar à l'APN

La présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mme Khalida Boufedeche, a accueilli, lundi, une délégation composée d'enfants de la communauté nationale établie à l'étranger et de la wilaya d'Adrar, séjournant respectivement dans les centres de vacances et de loisirs d'Aïn Taya et de Staouéli, indique un communiqué de l'Assemblée. Lors de

cette rencontre, tenue au siège de l'APN, les enfants ont pris connaissance de l'engagement des institutions de l'Etat à les accompagner et à renforcer leur contribution au processus d'édification de l'Algérie victorieuse. A l'issue de cette rencontre, la délégation, composée de 120 enfants de la communauté nationale établie à l'étranger et d'enfants de la

wilaya d'Adrar, a visité les différentes structures de l'APN, où des explications ont été fournies sur ses missions constitutionnelles, législatives et de contrôle, précise la même source. Les enfants ont ainsi pu découvrir les mécanismes de fonctionnement de l'institution législative et son rôle dans la consolidation de la pratique démocratique et au service

du citoyen, ajoute le communiqué. A noter que la rencontre s'est déroulée en présence du président de la Commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté nationale à l'étranger, Ali Djellouli, et des députés représentant la communauté nationale à l'étranger, Mehdi Houhou, Fares Rahmani, Djelloul Beddar et Ismail Blila.

CONCOURS NATIONAL D'ACCÈS À LA FORMATION CAPA

L'épreuve orale aura lieu les 9 et 10 septembre

Le ministère de la Justice a indiqué, lundi, dans un communiqué, que l'épreuve orale du concours national d'accès à la formation pour l'obtention du Certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA) aura lieu les 9 et 10 septembre prochains à la Faculté de droit de Saïd Hamdine (Université d'Alger 1).

Dans ce cadre, le ministère de la justice-commission centrale du concours national d'accès à la formation pour l'obtention du CAPA, a annoncé les résultats des épreuves écrites du concours national (session d'avril 2026), en prévision de l'épreuve orale qui

aura lieu les 9 et 10 septembre 2026 à la Faculté de droit de Saïd Hamdine (Université d'Alger 1). «L'épreuve orale de ce concours se déroulera selon l'ordre chronologique sur la liste des admis. Ainsi, les candidats admis aux épreuves écrites du numéro 1 au numéro 835 passeront l'épreuve orale durant la matinée du 9 septembre, à partir de 8h, tandis que les admis numérotés de 836 à 1.670 la passeront l'après-midi, à partir de 13h», lit-on dans le communiqué. Le lendemain, «les candidats admis du numéro 1.671 au numéro 2.171 passeront l'épreuve orale durant la matinée, à par-

tir de 8h, tandis que ceux numérotés de 2172 à 2675 la passeront l'après-midi, à partir de 13h». «Est déclaré admis au concours, après avoir passé les épreuves écrites et orale, tout candidat ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10/20», a souligné la même source, précisant que «les candidats recalés peuvent consulter leurs notes ainsi que la moyenne obtenue dans les cinq épreuves écrites via le site web de l'Ecole de formation des avocats (<http://efadz.com/capa2026>), en saisissant leur nom, prénom et date de naissance dans les cases

prévues à cet effet».

À rappeler que les résultats de l'épreuve écrite du concours national d'accès à la formation pour l'obtention du Certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA) ont été publiés, lundi, sur les sites web du ministère de la Justice (<http://www.mjustice.dz>), du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (<http://www.mesrs.dz>), de l'Union nationale des ordres des avocats (<http://www.unoa.dz>) et de l'Ecole de formation des avocats (<http://efadz.com>).

CRÉSUS

Quotidien national, édité par la SARL CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1^{er} MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

ARBITRAGE INTERNATIONAL

Renforcement du cadre juridique

La création d'une Direction générale de l'arbitrage international au sein des services du Premier ministre constitue une évolution importante dans l'organisation de la défense des intérêts de l'État algérien face aux contentieux internationaux.

À travers un décret exécutif publié au Journal officiel n°56 du 2 août 2026, les pouvoirs publics ont procédé à la création d'une Direction générale de l'arbitrage international au sein des services du Premier ministre. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la modernisation de l'environnement juridique et institutionnel relatif à l'investissement.

Cette nouvelle structure est appelée à devenir l'organe central chargé de la gestion des différends internationaux liés à l'investissement et au commerce.

Selon le décret exécutif, la nouvelle Direction générale est chargée, sous l'autorité de son directeur général, de traiter tout différend de nature juridique opposant l'État algérien à un investisseur étranger, lorsque celui-ci porte sur un investissement protégé par un traité international, une législation nationale ou un contrat d'investissement.

La Direction générale de l'arbitrage international représente également l'État et défend ses intérêts dans les litiges relatifs à l'investissement devant les instances

arbitrales internationales, qu'elles soient institutionnelles ou ad hoc, dans le cadre des procédures d'arbitrage international engagées à son encontre.

Elle veille, par ailleurs, à l'exécution des sentences arbitrales définitives rendues dans le cadre de l'arbitrage international en matière d'investissement.

UNE MISSION D'ACCOMPAGNEMENT ET DE COORDINATION

Outre son rôle de représentation de l'État dans les litiges, la Direction générale de l'arbitrage international est investie de la mission de définir et de suivre la mise en œuvre des principaux axes de la politique nationale en matière d'arbitrage international. Cette mission concerne aussi bien les différends impliquant l'État, les collectivités locales ou les organismes et établissements publics qui leur sont rattachés en matière d'investissement, que ceux à caractère commercial concernant les organismes, établissements publics et collectivités locales lorsqu'une des parties est étrangère.

La nouvelle structure contribuera également à l'élaboration des projets de textes législatifs et réglementaires relatifs au règlement des différends internationaux. Elle sera chargée d'accompagner les collectivités locales, les organismes et les établissements publics dans la rédaction des contrats conclus avec des parties étrangères.

UNE STRUCTURE ORGANISÉE AUTOUR DE DEUX DIRECTIONS

Sur le plan organisationnel, le décret exécutif prévoit une structure reposant sur deux directions principales, chacune placée sous l'autorité d'un directeur d'études et organisée autour de quatre sous-direc-



tions.

La première direction, consacrée à la politique nationale en matière d'arbitrage international, est chargée de définir les grands axes de cette politique et de veiller à leur mise en œuvre. Elle assure également la collecte, la centralisation et l'analyse des informations relatives aux conventions et aux accords internationaux en matière d'investissement, de commerce, de contrats et de différends y afférents, ainsi qu'aux sentences arbitrales.

Cette direction est également chargée de mettre en place des mécanismes de prévention et de gestion des différends, notamment des dispositifs d'alerte précoce et d'audit préventif.

La seconde direction est dédiée à l'arbitrage international relatif à l'investisse-

ment. Elle intervient à toutes les phases des différends internationaux liés à l'investissement, depuis la phase précontentieuse et les règlements amiables jusqu'à la représentation de l'État devant les tribunaux arbitraux internationaux.

Elle est également chargée de désigner les avocats, experts et conseillers assurant la défense des intérêts de l'État, de suivre les procédures arbitrales, de veiller à l'exécution des accords conclus et de participer aux négociations des conventions internationales.

Le texte précise, enfin, que les crédits nécessaires au fonctionnement de cette nouvelle Direction générale seront inscrits au portefeuille des programmes des services du Premier ministre.

S. Smati

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé une évolution majeure dans les procédures d'inscription universitaire. À partir de la rentrée 2026, les inscriptions définitives des nouveaux bacheliers se feront entièrement en ligne, selon le principe du «zéro papier».

L'opération se déroulera du 5 août 2026 à minuit jusqu'au 10 août 2026. Les nouveaux étudiants pourront finaliser leur inscription à distance, sans déplacement vers les établissements universitaires et sans dépôt de dossiers administratifs en format papier. Selon le ministère, cette procédure permettra aux étudiants, après le règlement des droits d'inscription exclusivement par carte Edahabia, d'obtenir directement leur carte d'étudiant virtuelle sur smartphone. Les démarches seront accessibles via la plateforme numérique Progres ou à travers un code QR mis à disposition sur les supports officiels du secteur.

Cette nouvelle étape intervient après les phases de préinscription et d'orientation universitaire. Le ministère indique que 97% des nouveaux bacheliers ont obtenu une affectation dès la première phase, tandis qu'une seconde opération d'orientation a été organisée pour les candidats n'ayant pas encore trouvé une place correspondant à leur choix.

VERS UNE UNIVERSITÉ ENTIÈREMENT NUMÉRIQUE

La généralisation du «zéro papier» s'inscrit dans une stratégie plus large de transformation numérique de l'enseignement supérieur algérien. Alors qu'il y a encore quelques années, les étudiants devaient constituer des dossiers volumineux, fournir de nombreuses copies de

INSCRIPTIONS UNIVERSITAIRES 2026

Place à «zéro papier»



documents et effectuer plusieurs déplacements, une grande partie des procédures administratives est désormais accessible en ligne. L'orientation universitaire, la confirmation des inscriptions, le paiement des frais, ainsi que l'accès à plusieurs documents administratifs sont progressivement intégrés aux plateformes numériques. Chaque étudiant dispose également d'un espace personnel lui permettant de consulter ses résultats, télécharger ses relevés de notes ou obtenir des certificats de scolarité.

Parallèlement, les universités poursuivent le développement de plateformes pédagogiques numériques destinées à faciliter l'accès aux cours, aux travaux dirigés et aux évaluations à distance.

MODERNISATION DES SERVICES UNIVERSITAIRES

La numérisation concerne également d'autres secteurs liés à la vie étudiante, notamment l'hébergement universitaire, la

restauration, les bourses, le transport, les transferts entre établissements et les concours de doctorat.

Pour les administrations universitaires, cette évolution représente un gain en efficacité grâce à la dématérialisation des échanges, à une meilleure gestion des dossiers et à une réduction des délais de traitement. Elle contribue également à limiter l'utilisation du papier et à simplifier les procédures pour les étudiants. Le ministère prévoit, par ailleurs, l'intégration progressive de nouvelles solutions technologiques, notamment des applications mobiles et des outils basés sur l'intelligence artificielle, afin d'améliorer l'accompagnement des étudiants et de répondre plus rapidement à leurs demandes d'information.

DES DÉFIS ENCORE À RELEVÉ

Malgré les progrès enregistrés, le passage au «zéro papier» nécessite encore plusieurs améliorations. Le renforcement des infrastructures numériques, la sécurisation des données personnelles et la réduction des écarts d'équipement entre les établissements figurent parmi les principaux défis à relever.

À travers cette réforme, l'Algérie poursuit néanmoins son objectif de moderniser son système universitaire en misant sur des services plus accessibles, plus rapides et mieux adaptés aux exigences de la transformation numérique.

I.Khermane

L'ENP D'EL HARRACH BRILLE AU ROYAUME-UNI

Le moteur de l'excellence démarre en trombe



L'équipe de l'École nationale polytechnique d'El Harrach a été honorée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, après avoir remporté le prix de la meilleure première participation au prestigieux concours international Formula Student UK 2026. Composée de 44 étudiants, l'équipe a été récompensée pour son projet innovant dans le domaine de la conception et de la fabrication automobile. Cette distinction, fruit d'une année de travail et de recherche, illustre le potentiel des jeunes ingénieurs algériens et leur capacité à rivaliser sur la scène internationale. Le ministre a salué cette réussite comme un signe du niveau scientifique atteint par l'Université algérienne et de son orientation vers une formation davantage tournée vers l'innovation et la création de valeurs.

I.K.

TSGP ET LA TRANSSAHARIENNE AU CŒUR DES DISCUSSIONS Alger et Abuja misent sur les corridors stratégiques

Entre transition énergétique, développement des échanges et souveraineté économique, l'Algérie et le Nigeria relancent leur coopération autour de grands corridors africains.

L'Algérie et le Nigeria affichent une nouvelle fois leur volonté commune de faire avancer des projets d'infrastructures considérés comme structurants pour l'avenir économique du continent africain. Au cœur de cette coopération : le gazoduc transsaharien (GTP), la route transsaharienne et le réseau de fibre optique transsaharien, trois projets qui ambitionnent de renforcer les échanges, la sécurité énergétique et la connectivité régionale.

La rencontre entre le secrétaire général du ministère algérien des Affaires étrangères, Lounes Mokhtar, et son homologue nigérian Ahmed Dunuma Umar, a permis de confirmer la continuité du partenariat stratégique entre Alger et Abuja. Les discussions ont porté sur le suivi des projets communs ainsi que sur les mécanismes de coopération bilatérale dans les domaines politique, économique et énergétique.

LE TSGP, UN PROJET À DIMENSION CONTINENTALE

Parmi les dossiers prioritaires, figure le gazoduc transsaharien, une infrastructure appelée à jouer un rôle majeur dans la valorisation des ressources gazières africaines et dans le renforcement des capacités d'exportation vers les marchés internationaux.

Long de plus de 4 000 km, le projet doit relier les champs gaziers du Nigeria au réseau énergétique algérien, avec une capacité de transport estimée entre 20 et 30 milliards de mètres cubes de gaz naturel par an. Au-delà de sa dimension énergé-



tique, il constitue un instrument de coopération économique entre l'Algérie, le Niger et le Nigeria.

Pour Abuja, l'enjeu est de mieux exploiter ses vastes réserves de gaz naturel, parmi les plus importantes au monde. Pour Alger, le projet représente une opportunité de consolider son rôle de plateforme énergétique régionale et de renforcer ses exportations, notamment grâce au potentiel des nouveaux gisements.

La relance du projet intervient dans un environnement international marqué par une forte demande en énergie, la diversification des approvisionnements et la recherche de nouvelles routes d'acheminement du gaz. Le corridor transsaharien

pourrait ainsi offrir aux producteurs africains un accès supplémentaire aux marchés extérieurs tout en favorisant le développement industriel des pays traversés.

CAP SUR LE COMMERCE INTRA-AFRICAIN

Au-delà du secteur énergétique, la route transsaharienne constitue un autre levier stratégique pour l'intégration économique du continent. Reliant six pays — l'Algérie, la Tunisie, le Niger, le Nigeria, le Mali et le Tchad — sur environ 9 400 km, cette infrastructure vise à améliorer la circulation des marchandises et à réduire les coûts logistiques entre l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne.

Avec un taux d'avancement estimé à près de 90%, le projet représente un élément clé dans la création de corridors commerciaux africains. Son achèvement pourrait contribuer à stimuler les échanges régionaux, faciliter l'accès aux marchés et renforcer les chaînes d'approvisionnement dans une région encore confrontée à d'importants défis logistiques.

Pour l'Algérie, la route transsaharienne répond également à une ambition économique : devenir un point de passage privilégié entre les marchés méditerranéens et les économies d'Afrique de l'Ouest et du Sahel.

UNE DYNAMIQUE D'INTÉGRATION AFRICAINE

Le gazoduc transsaharien et la route transsaharienne s'inscrivent dans une vision plus large de développement des infrastructures africaines. Leur réussite dépendra, toutefois, de plusieurs facteurs : la mobilisation des financements, la stabilité des zones traversées, la coordination technique entre les pays concernés et la mise en place de cadres réglementaires favorables aux investissements.

Au-delà des annonces politiques, ces projets illustrent une volonté croissante des États africains de développer des infrastructures conçues à l'échelle du continent. S'ils aboutissent, ils pourraient contribuer à transformer les ressources naturelles et les capacités logistiques africaines en véritables moteurs de croissance régionale.

Smail R.

FUSION ENTRE L'APRUE ET LE CEREFÉ Pour une gouvernance plus efficace

À travers cette fusion, les pouvoirs publics entendent doter le pays d'un outil institutionnel plus performant, capable d'assurer la mise en œuvre de la Stratégie nationale de maîtrise de l'énergie.

Dans une démarche d'optimisation et de rationalisation des structures publiques intervenant dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, les pouvoirs publics viennent d'acter la création de l'Agence nationale pour la maîtrise de l'énergie et l'efficacité énergétique. Cette nouvelle organisation vise à regrouper les compétences des deux organismes afin de renforcer la gouvernance du secteur et d'améliorer l'efficacité des politiques nationales en matière de maîtrise de l'énergie. À travers cette fusion, les pouvoirs publics entendent doter le pays d'un outil institutionnel plus performant, capable d'assurer la mise en œuvre de la Stratégie nationale de maîtrise de l'énergie à l'horizon 2035 et d'accélérer la transition vers un modèle énergétique plus sobre, plus efficient et durable.



UNE DÉCISION ACTÉE

Cette nouvelle organisation intervient en application du décret exécutif n°26-268 du 23 juillet 2026, publié au JO no 56 du 2 août et qui fixe les missions, l'organisation et le fonctionnement de cette nouvelle institution. Dans son article 29, le décret officialise la dissolution de l'Aprue et du Cerefe. La dissolution de ces établissements publics engendre le transfert de l'ensemble de leurs biens meubles et immeubles, leurs droits, leurs obligations et leurs personnels à l'agence nouvellement créée. Les opérations de transfert prévues doivent être effectuées dans un délai n'excédant pas 6 mois, à compter de la date de sa publication au Journal officiel. En attendant l'installation effective de la

nouvelle agence, le décret précise que l'Aprue et le Cerefe continueront d'assurer normalement leurs missions et le fonctionnement de leurs services. Les deux organismes maintiendront également leurs relations avec leurs partenaires et poursuivront l'exécution de l'ensemble de leurs engagements contractuels et institutionnels.

UNE FEUILLE DE ROUTE EXHAUSTIVE

Placée sous la tutelle du ministère chargé de l'Énergie, cette nouvelle entité vise à optimiser les structures publiques et à assurer une meilleure gouvernance du secteur énergétique national. Elle a pour objectifs de mettre en œuvre la politique nationale d'efficacité énergétique et de rationalisation de la consommation, de réduire la consommation d'énergie nationale globale, en ciblant particulièrement les secteurs les plus énergivores (bâtiment, transport, industrie). La stratégie nationale à l'horizon 2030 vise, pour rappel, à réduire la consommation d'énergie de 9% et à augmenter la part des renouvelables à 27% d'ici à 2030 afin de préserver les hydrocarbures et limiter l'impact environnemental. L'agence a, également, comme objectif d'accompagner la transition éner-

gétique en intégrant plus efficacement le déploiement des énergies renouvelables au sein du réseau et de soutenir le Plan national de maîtrise de l'énergie, qui inclut des projets majeurs comme l'isolation thermique des bâtiments ou encore l'étiquetage des appareils électroménagers pour éliminer le gaspillage. Cette réforme traduit la volonté des autorités de consolider les politiques nationales de maîtrise de l'énergie et de renforcer les dispositifs dédiés à l'efficacité énergétique, en cohérence avec les objectifs de transition énergétique et de développement durable du pays. À terme, la nouvelle Agence nationale pour la maîtrise de l'énergie et l'efficacité énergétique se substituera de plein droit à l'Aprue et au Cerefe dans l'ensemble de leurs droits et obligations, garantissant ainsi une continuité des activités et des services.

S. Smati

CRISE ÉLECTRIQUE EN TUNISIE

Le soutien énergétique de l'Algérie salué

Un responsable du ministère tunisien de l'Énergie a salué le soutien constant de l'Algérie, qui a contribué à atténuer la crise électrique en Tunisie grâce à l'interconnexion entre les deux pays.

D'une capacité d'environ 600 mégawatts, cette coopération permet d'ajuster les échanges d'électricité selon les besoins tunisiens. Les livraisons

avaient été brièvement suspendues en raison des incendies en Algérie, avant de reprendre normalement.

Le responsable tunisien a assuré que les coupures de courant étaient désormais terminées et qu'aucun problème d'approvisionnement n'était à prévoir pour le reste de l'été.

7 MILLIARDS DE DOLLARS À RECONQUÉRIR

Le grand défi du « Made in Algeria »

Une étude de l'Agence algérienne de promotion des investissements identifie plus de 500 opportunités industrielles dans des secteurs stratégiques,

L'Algérie dispose d'un potentiel considérable pour réduire sa dépendance aux importations. Selon une étude analytique menée par l'Agence algérienne de promotion des investissements (AAPI), près de 95 % des importations étudiées pourraient être remplacées par une production nationale, soit un montant estimé à 36,87 milliards de dollars.

Les résultats de cette analyse, publiés dans le premier numéro de la revue InvestmentDZ, mettent en évidence d'importantes opportunités d'investissement dans plusieurs filières industrielles. L'étude a porté sur un volume d'importations évalué à 38,86 milliards de dollars, dont la majeure partie pourrait, selon l'agence, être couverte par des capacités de production locales.

Au total, 537 lignes tarifaires sur 5 393 ont été identifiées comme présentant un potentiel de substitution. Elles concernent 11 activités économiques et 144 secteurs, allant des équipements industriels et agricoles aux matières premières, en passant par les biens de consommation alimentaires et non alimentaires.

L'étude souligne également l'existence de 535 lignes tarifaires susceptibles de soutenir la diversification des exportations algériennes, avec l'objectif de renforcer l'intégration du pays aux marchés internationaux et de réduire progressivement la dépendance



aux hydrocarbures.

LES FILIÈRES INDUSTRIELLES AU CŒUR DE LA STRATÉGIE

Les secteurs de la sidérurgie, de la métallurgie, de la mécanique et de l'électricité représentent le principal gisement de substitution, avec des importations évaluées à 15,014 milliards de dollars, dont 14,104 milliards pourraient être remplacés par une production nationale.

La chimie, le caoutchouc et les plastiques constituent également un axe prioritaire. Sur les 7,260

milliards de dollars d'importations recensées dans cette catégorie, près de 6,799 milliards seraient potentiellement substituables localement.

Dans le domaine agricole et alimentaire, les marges de progression sont également importantes. Les importations liées à l'agriculture et à la pêche, estimées à 6,761 milliards de dollars, pourraient être réduites de 6,655 milliards de dollars grâce au développement de la production nationale. De même, l'agroalimentaire, le tabac et le soufre présentent un potentiel de substitution

de près de 5,357 milliards de dollars sur un total importé de 5,411 milliards de dollars.

PLUS DE 7 600 PROJETS CONCERNÉS

L'AAPI estime que le tissu d'investissement existant pourrait jouer un rôle déterminant dans cette transformation. Sur les 19 054 projets enregistrés auprès de l'agence jusqu'à fin 2025, 7 656 projets seraient susceptibles de contribuer directement à la substitution des importations, soit plus de 40 % du portefeuille total. Ces projets concernent notam-

ment les industries manufacturières, les équipements, la transformation des matières premières et les filières destinées à répondre aux besoins du marché intérieur.

VERS UNE NOUVELLE DYNAMIQUE INDUSTRIELLE

L'étude de l'AAPI s'inscrit dans une démarche visant à orienter les investissements vers les secteurs à forte valeur ajoutée. Elle s'appuie sur plusieurs indicateurs, notamment l'évolution des importations entre 2014 et 2024, la récurrence des achats extérieurs, le poids des produits concernés dans la facture globale ainsi que des critères liés aux capacités industrielles, aux ressources disponibles et au potentiel technologique national.

Avec une facture d'importation dominée par les industries sidérurgiques, mécaniques et électriques (47 %), suivies par la chimie et les plastiques (17 %) et les secteurs agricoles et agroalimentaires (12 %), l'étude identifie des priorités claires pour renforcer la production locale.

La substitution des importations apparaît ainsi comme un levier stratégique pour améliorer la balance commerciale, développer un tissu industriel intégré et créer de nouvelles capacités exportatrices. Le défi reste désormais de transformer ce potentiel identifié en investissements concrets et en unités de production compétitives.

COOPÉRATION MINIÈRE

Vers une alliance algéro-namibienne

Le ministre des Mines et de l'Industrie minière, Mourad Hanifi, a reçu lundi à Alger l'ambassadeur de la République de Namibie en Algérie, Samuel Kafeto Mbambo, avec lequel il a examiné les perspectives de renforcement de la coopération bilatérale dans le domaine minier.

Selon un communiqué du ministère, les discussions ont porté notamment sur la valorisation des ressources minérales, le développement des partenariats et le renforcement des échanges

d'expertise et de formation entre les deux pays. La rencontre a également permis aux deux parties de passer en revue l'état de la coopération algéro-namibienne et d'identifier de nouvelles opportunités susceptibles de contribuer au développement du secteur minier, en s'appuyant notamment sur l'expérience acquise par l'Algérie dans ce domaine. À cette occasion, Mourad Hanifi a mis en avant l'importance des relations historiques unissant l'Algérie et la Namibie,

estimant qu'elles constituent une base solide pour donner un nouvel élan au partenariat entre les deux pays. Le ministre a présenté la nouvelle stratégie du secteur minier, qui vise à faire de cette filière un levier majeur de développement économique, de création de richesse et de diversification de l'économie nationale, à travers la valorisation et la transformation locale des ressources minérales.

Il a également évoqué les dispositions de la nouvelle loi relative

aux activités minières, destinée à améliorer l'attractivité du secteur et à encourager les investissements directs étrangers, notamment ceux des opérateurs internationaux spécialisés. Cette réforme vise également, selon le ministre, à garantir une exploitation durable des ressources minières dans l'intérêt des générations futures.

Pour sa part, l'ambassadeur namibien a salué la qualité des relations historiques entre les deux pays, qu'il a qualifiées de

modèle de coopération africaine. Il a également exprimé son appréciation pour l'expérience algérienne dans le secteur minier.

À l'issue de cette rencontre, les deux parties ont réaffirmé leur volonté de renforcer leur partenariat à travers l'élaboration d'une feuille de route destinée à consolider la coopération bilatérale, notamment dans les domaines liés aux ressources minières et au développement industriel.

LIGNE MINIÈRE DE L'EST

De nouveaux équipements réceptionnés

Le port d'Annaba a accueilli, lundi, une nouvelle cargaison de matériels et de fournitures destinés à la réalisation du tronçon ferroviaire de 121 kilomètres reliant Bouche-gouf (wilaya de Guelma) à Drea (wilaya de Souk Ahras), dans le cadre du projet de chemin de fer minier de l'Est, a indiqué l'autorité portuaire.

D'un poids total de 15 616,101 tonnes, cette cargaison comprend 108 camions, deux portiques, 629 poutres en acier ainsi que 128 conte-

neurs contenant divers équipements et fournitures nécessaires à la réalisation du projet, a précisé la même source.

L'autorité portuaire d'Annaba a mobilisé l'ensemble de ses moyens matériels, humains, organisationnels et logistiques afin d'assurer la réception et le déchargement de cette cargaison dans les meilleures conditions, contribuant ainsi à l'avancement des travaux du projet.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement des pro-

jets stratégiques nationaux, à travers une gestion efficace des navires transportant des équipements et des fournitures via les ports nationaux, conformément aux orientations établies dans ce domaine. Elle illustre également le rôle important joué par le port d'Annaba dans le soutien aux grands projets d'infrastructure du pays, en assurant des services logistiques essentiels et en participant à l'accélération de la réalisation des projets structurants au service du développement national.

PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Un guide d'utilisation de « Jibayatic »

La Direction générale des impôts (DGI) a annoncé la publication d'une série de guides et de brochures destinés à accompagner les contribuables dans l'utilisation du service de paiement électronique via le portail « Jibayatic ». Selon un communiqué de la DGI, ces documents détaillent les étapes du paiement à distance et présentent les moyens de paiement acceptés, notamment les cartes CIB, la carte Edahabia d'Algérie Poste et les virements bancaires.

Les guides sont disponibles en téléchargement et en consultation sur le site officiel de la DGI. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la numérisation des services fiscaux et vise à promouvoir le paiement électronique tout en simplifiant les démarches des contribuables.

AFFAIRE DE LA GESTION DE LA FAF

Le procès renvoyé au 25 août

Le tribunal du pôle pénal économique et financier de Sidi M'Hamed a décidé, hier, de reporter au 25 août l'examen de l'affaire portant sur la gestion de la Fédération algérienne de football (FAF), marquant ainsi le troisième renvoi depuis l'ouverture du procès. Ce nouveau report a été décidé à la demande de la défense, en raison de l'absence de plusieurs parties au dossier, notamment les anciens membres du bureau fédéral Amar Bahloul et Mohamed El Hachemi, ainsi que des parties civiles représentées par la Fédération algérienne de football et le ministère des Sports. À cette occasion, la présidente de l'audience a rejeté la demande de mise en liberté provisoire introduite, pour des raisons de santé, par les avocats de l'ancien directeur général de l'administration et des finances de la FAF, Abdelghani Nekache. L'affaire devait initialement être examinée le 30 juin dernier. Elle avait ensuite été renvoyée au 21 juillet, puis au 4 août, avant que le tribunal ne décide d'un nouveau report au 25 août. Le dossier implique 14 prévenus, parmi lesquels trois anciens présidents de la Fédération algérienne de football : Kheireddine Zetchi, Charaf-Eddine Amara et Djahid Zefizef. Figurent également parmi les mis en cause l'ancien directeur général des finances, deux anciens secrétaires généraux de la FAF, ainsi que plusieurs anciens responsables, employés et membres du bureau fédéral. L'enquête porte sur la gestion de la Fédération algérienne de football durant la période allant de 2017 à 2023, une période ayant fait l'objet d'investigations judiciaires approfondies concernant plusieurs dossiers de gestion. L'ancien président de la FAF, Kheireddine Zetchi, est placé en détention provisoire à la prison de Koléa depuis novembre 2024 dans le cadre de cette affaire. Charaf-Eddine Amara et Djahid Zefizef sont également détenus, mais dans le cadre d'autres procédures judiciaires sans lien avec ce dossier. Les poursuites les concernant sont respectivement liées à leur gestion de Madar Holding et de la Société algérienne des viandes rouges (ALVIAR). Par ailleurs, l'ancien directeur général des finances, Abdelghani Nekache, ainsi que les deux anciens secrétaires généraux, Mohamed Saâd et Mounir Debbichi, ont été placés en détention provisoire à la prison de Koléa en octobre 2024. Les autres prévenus, dont plusieurs anciens membres du bureau fédéral, restent soumis à un contrôle judiciaire dans l'attente du jugement définitif.

R. N.

BLANCHIMENT D'ARGENT

Réda Kouninef se pourvoit en cassation

Condamné en appel à dix ans de prison ferme dans une affaire de blanchiment d'argent, Réda Kouninef a décidé de saisir la Cour suprême. Ses avocats ont introduit un pourvoi en cassation, demandant la révision de l'arrêt rendu par la sixième chambre pénale de la cour d'appel d'Alger.

Par Redouane Hannachi

Dans leur mémoire, les avocats de la défense soutiennent que la juridiction d'appel a méconnu les dispositions du Code pénal relatives aux circonstances atténuantes, estimant que les juges n'ont pas correctement apprécié les éléments de l'affaire au moment de fixer la peine.

Le 7 janvier 2025, la cour d'appel d'Alger avait alourdi les sanctions prononcées en première instance à l'encontre des frères Kouninef. Réda Kouninef a ainsi été condamné à dix ans de prison ferme, tandis que plusieurs membres de sa famille, dont ses frères et sa sœur, ont également été condamnés, certains par défaut.

Cette affaire s'ajoute aux nombreux dossiers judiciaires dans lesquels Réda Kouninef est poursuivi. L'homme d'affaires est impliqué dans au moins cinq procédures pénales distinctes. Plus récemment, son beau-père, Abdelaziz Nouacer, a été condamné à quatre ans de prison ferme pour transfert illégitime de capitaux de et vers l'étranger. Selon les éléments



de l'enquête, les sommes concernées avoisineraient huit millions de dollars.

UNE CONCESSION AGRICOLE AU CŒUR DU DOSSIER

Dans cette affaire, Réda Kouninef, ancien dirigeant du groupe familial KouGC, a comparu devant la première chambre pénale de la cour d'Alger spécialisée dans les affaires économiques et financières. Il est poursuivi notamment pour blanchiment d'argent provenant de produits de la corruption. Le dossier porte sur l'acquisition, par acte notarié, de l'usufruit d'une concession agricole située à Zéralda, achetée pour cinq millions de dinars auprès de son propriétaire, Belahcene Benabdellah. Les faits remontent à 2018. Selon les déclarations des deux mis en cause devant le juge d'instruction, cette opération visait à créer une société chargée

d'exploiter, pendant 25 ans, une parcelle agricole de près d'un hectare (9 800 m²), plantée d'arbres fruitiers et comportant un chalet. L'objectif affiché était de produire des plants destinés à une exploitation agricole de 20 hectares appartenant à Réda Kouninef à Chéraga, terrain qui a depuis été confisqué par l'État en 2020. Les deux hommes ont également expliqué avoir créé une société de participation, conformément à l'article 795 bis du Code de commerce, afin de développer d'autres activités agricoles sans lien direct avec la concession de Zéralda. Ils avaient désigné Djillali Akrouf à la tête de cette structure en raison de son expérience dans la gestion de l'exploitation agricole de Chéraga. Après l'arrestation de Réda Kouninef, Djillali Akrouf avait engagé plusieurs actions en justice devant le tribunal de Chéraga, affirmant avoir fait l'objet de

menaces et d'agressions de la part de membres de la famille Kouninef afin de l'empêcher d'accéder à la concession. Le dossier a ensuite été transféré au pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'Hamed.

LES MANDATS D'ARRÊT MAINTENUS

Lors du procès en appel, seuls Réda Kouninef et son beau-père Abdelaziz Nouacer ont comparu. Le beau-frère de Réda Kouninef, Manil Nouacer, demeure en fuite, tandis que Belahcene Benabdellah, propriétaire de la concession agricole et co-prévenu dans cette affaire, est décédé. Les mandats d'arrêt internationaux délivrés contre les personnes en fuite restent en vigueur. Au cours de l'audience, le procureur général avait requis un alourdissement des peines à l'encontre de l'ensemble des mis en cause.

R. H.

TRANSFERT ILLÉGAL DE CAPITAUX

Les pourvois de Lazizi Chahra acceptés

Nouveau rebondissement dans l'affaire de transfert illégitime de capitaux impliquant l'homme d'affaires Lazizi Chahra et son fils Amar. La chambre criminelle et correctionnelle de la Cour suprême a accepté les pourvois en cassation introduits par leurs avocats contre l'arrêt rendu par la cour d'appel d'Alger, ouvrant ainsi la voie à un nouvel examen du dossier. Les deux condamnés contestent la décision de la 10^e chambre pénale de la cour d'appel d'Alger, qui avait confirmé les peines prononcées en première instance par le pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'Hamed, soit douze ans de prison ferme pour Lazizi Chahra et dix ans pour son fils Amar. Les deux hommes ont été reconnus coupables de transfert illégitime de capitaux vers l'étranger, de blanchiment d'argent et d'infractions à la législation sur les changes. Selon les conclusions de l'enquête, ils auraient bénéficié de crédits bancaires en devises dépassant 200 millions de dollars et 169 millions d'euros, des fonds qui



auraient ensuite servi à des opérations financières jugées irrégulières. Lors du procès en appel, le procureur général avait estimé que les éléments matériels et les preuves recueillis confirmaient les faits reprochés aux deux principaux accusés. Il avait requis un durcissement des peines à leur encontre, tout en demandant cinq années de prison ferme contre deux autres

prévenus qui avaient été relaxés en première instance. La représentante du Trésor public avait, pour sa part, sollicité une réparation financière correspondant à cinq fois le montant de l'amende infligée aux condamnés.

LA DÉFENSE PLAIDE LA RÉGULARITÉ DES OPÉRATIONS

À l'audience, Lazizi Chahra et son fils ont contesté l'ensemble des accusations. Ils ont soutenu que toutes les opérations commerciales et bancaires avaient été effectuées dans le respect de la réglementation et affirmé disposer de l'ensemble des documents comptables justifiant les transferts de fonds, notamment dans le cadre de l'importation de grandes quantités de tissus ainsi que de produits de la marque Total. Les avocats de la défense ont demandé l'acquiescement de leurs clients, estimant que la procédure reposait sur des accusations infondées et dénonçant de nombreuses irrégularités au cours de l'enquête prélimi-

naire. Au cours de son audition, Amar Chahra a également tenté de dédouaner son père en déclarant devant la cour : «Mon père n'a rien à voir dans cette affaire. J'ai effectué seul l'ensemble des opérations bancaires et commerciales.»

UNE AFFAIRE AUX MONTANTS COLOSSAUX

L'instruction judiciaire fait état de mouvements financiers portant sur plus de 200 millions de dollars et 169 millions d'euros, transitant par plusieurs établissements bancaires implantés notamment à Sétif et à Bordj Bou Arréridj. Les enquêteurs reprochent également aux principaux mis en cause d'avoir procédé à des acquisitions irrégulières de produits de la marque Total au moyen de ces financements. Le procès en appel n'avait été renvoyé qu'une seule fois, à la demande de la défense et en raison de l'absence de certains prévenus laissés en liberté.

R. H.

ENFANTS AUTISTES

Début des camps d'été pour le deuxième groupe

Les camps d'été ont débuté, lundi, pour un deuxième groupe d'enfants atteints du trouble du spectre de l'autisme et d'enfants à besoins spécifiques, dans le cadre du programme national des camps d'été destinés aux enfants au titre de 2026, indique un communiqué du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme.

Cette opération, organisée par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, en coordination avec le ministère de la Jeunesse, s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par le secteur afin de renforcer la prise en charge des enfants à besoins spécifiques et de leur permettre de bénéficier des programmes nationaux des camps d'été, précise la même source.

Cette deuxième phase intervient dans la continuité du programme national des camps d'été, après le succès de la première phase lancée le 20 juillet dernier, lors de laquelle les enfants ont bénéficié d'un programme riche et intégré combinant des activités éducatives, culturelles, sportives, récréatives et artistiques, ainsi que des ateliers de développement des compétences, de l'autonomie et de la communication, souligne le communiqué. A cette occasion, les deux ministères ont réaffirmé leur engagement à poursuivre la mise en œuvre des programmes destinés aux enfants atteints du trouble du spectre de l'autisme et aux enfants à besoins spécifiques, de manière à leur garantir l'accès à des espaces inclusifs, tenant compte de leurs particularités et de



leurs besoins et contribuant au développement de leurs capacités et au renforcement de leur autonomie.

Pour rappel, lors d'une réunion tenue fin juillet, avec les organisateurs des camps de

vacances relevant des instances, associations, entreprises et institutions publiques et privées, dédiée au suivi du déroulement des camps d'été pour la saison 2026, le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil

supérieur de la jeunesse, M. Mustapha Hidaoui a insisté sur la nécessité du «respect strict des normes définies par les textes législatifs et réglementaires régissant les camps d'été, notamment celles relatives à la sécurité, la sûreté et la santé des enfants et des jeunes, en les plaçant au-dessus de toute considération». Il a également souligné l'importance de «respecter les profils pédagogiques adoptés et de se conformer au programme officiel d'activités élaboré par le ministère, de manière à renforcer l'identité nationale et à ancrer les valeurs de citoyenneté, d'appartenance et d'éducation chez les enfants, tout en garantissant un contenu éducatif et récréatif intégré et constructif». Par ailleurs, le ministre a réitéré l'engagement du ministère de la Jeunesse à poursuivre l'accompagnement des différents organisateurs à travers "la mise à disposition d'un encadrement éducatif et pédagogique qualifié comprenant des directeurs, des gestionnaires financiers et des animateurs, afin d'assurer le succès de la saison estivale 2026 et d'atteindre les objectifs éducatifs et récréatifs escomptés, dans le respect des lois et règlements en vigueur».

R. S./APS

FEUX DE FORÊT

65 incendies maîtrisés en 24 heures

Les services de la Protection civile poursuivent leurs interventions pour venir à bout des derniers incendies de forêt, de broussailles et de récoltes encore en activité à travers le pays. Selon le dernier bilan communiqué lundi, la majorité des sinistres enregis-

trés ont été maîtrisés, tandis que quatre feux demeurent actifs dans trois wilayas. Au total, 69 incendies ont été recensés au cours des dernières 24 heures.

Les équipes d'intervention sont parvenues à éteindre définitivement 65 d'entre eux, alors que

les opérations se poursuivent sur les quatre foyers restants. Les incendies encore en cours sont répartis entre les wilayas de Tizi-Ouzou (un foyer), Aïn Defla (un foyer) et Bejaïa (deux foyers). À Tizi-Ouzou, les unités de la Protection civile restent mobilisées

dans la commune de Yakouren, au lieu-dit Boumansour, où les opérations d'extinction de l'incendie déclaré dans la soirée de dimanche se poursuivent. La Direction générale de la Protection civile maintient un dispositif opérationnel sur le terrain afin de

circonscrire rapidement les incendies encore actifs et d'éviter toute propagation, particulièrement dans un contexte marqué par des températures élevées et un risque accru de départs de feu.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

74 décès et 1951 blessés en une semaine

Soixante quatorze (74) personnes sont décédées et 1951 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus du 26 juillet au 1er août, à travers le territoire national, a indiqué hier, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Boumerdes, où 28 personnes sont décédées et 54 autres ont été blessées dans 40 accidents, précise la même source. Par ailleurs, dans le cadre du dispositif de surveillance des plages, la Protection civile a effectué 8875 interventions ayant permis de sauver 6354 personnes de la noyade, de prodiguer des soins de première urgence à 2112 autres et d'évacuer 388 personnes vers les structures sanitaires locales, ajoute le bilan, déplorant, toutefois, le décès par noyade de 19 personnes. En outre, 3 morts dans des réserves d'eau ont été également enregistrés durant la même période, souligne le bilan de la Protection civile. Les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 2730 incendies, urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger, (292), Batna (128) et Blida (101). Par ailleurs, les unités de la Protection civile sont intervenues, également, pour l'extinction de 309 incendies du couvert végétal dans plusieurs wilayas du pays, selon la même source.

OUARGLA

Des marchés de proximité réhabilités

D'intenses efforts sont entrepris pour l'aménagement et la réhabilitation des marchés publics de proximité dans la wilaya d'Ouargla dans l'optique de promouvoir l'activité commerciale dans la région, a-t-on appris lundi des services de la wilaya. Appelés à impulser la dynamique commerciale et économique et préserver le pouvoir d'achat des citoyens, ces espaces de commerce, ayant fait l'objet un des volets examinés lors d'une réunion présidée par le wali de Ouargla, Abdelghani Filali, s'imbriquent au titre des priorités tendant à structurer les activités commerciales et rapprocher leurs services des citoyens. Intervenant dans ce cadre, le chef de l'exécutif de la wilaya a souligné la nécessité d'assurer la faisabilité de l'opération, de mener des campagnes concomi-

tantes de lutte contre le commerce informel et de structurer les marchands ambulants au niveau des espaces et carrés appropriés à même de mettre un terme au phénomène de l'étalage commercial anarchique.

Cette opération vise à redorer le blason de ces espaces commerciaux de proximité par leur équipement en voiries et réseaux divers, eau et électricité notamment, par souci de réunir les conditions de salubrité aux pratiques commerciales à la satisfaction des citoyens. Ces efforts seront également confortés par l'intensification des campagnes de contrôle du commerce mobilisant, à cet effet, les équipes nécessaires relevant de la direction du commerce, chargées de contrôle des prix, la lutte contre toutes formes de spéculation ou de

monopole en vue de protéger le pouvoir d'achat du consommateur. Dans ce sillage, une opération d'aménagement d'envergure du marché quotidien du vieux Ksar vient d'être lancée par les autorités locales portant notamment restauration des installations et carrés d'exposition des produits, l'aménagement des voies d'accès, le ravalement et embellissement des façades et vitrines d' échoppes susceptibles de promouvoir les activités commerciales.

De son côté, le marché hebdomadaire «Souk Essebt» s'est vu accorder une ambitieuse opération de réhabilitation et d'aménagement ayant porté sur sa dotation en divers réseaux en vue de réunir les meilleures conditions aux activités commerciales et d'accueil des citoyens en prévision de sa prochaine ouverture.

TÉBESSA

Plus de 230 logements sociaux attribués

Les clés de 237 logements publics locaux (LPL) ont été récemment remises à leurs attributaires dans nombre de communes de la wilaya de Tébessa, selon l'adjoint du directeur général de l'Office de promotion et de gestion immobilière

(OPGI), Nabil Bouterfa. Le même responsable a précisé à l'APS, en marge de l'opération de remise des clés de 20 logements LPL dans la commune de Bekkaria, que ce quota de logements a été distribué à ceux y ouvrant droit progressivement depuis le

début du mois de juillet passé. Ce quota est constitué de 40 logements dans la commune d'El Aouinet, 65 logements à Bir Mokadam, 32 à Boulhaf Dir, 20 à Ain Zarga, 20 à El Ma Labiodh et 20 à Bir Dheb, a rappelé la même source.

GUERRE AU MOYEN-ORIENT

Les stocks d'armes américains s'épuisent

L'armée américaine a épuisé une grande partie de ses stocks de missiles à longue portée de haute précision au cours de ses cinq mois de guerre avec l'Iran, selon trois personnes au fait des données, ce qui soulève des inquiétudes quant à la préparation de l'armée pour de futurs conflits.

Ces missiles sont principalement des armes sol-sol de l'armée de terre, connus sous le nom de Army Tactical Missile Systems (ATACMS) et de Precision Strike Missiles (PrSM). Les États-Unis ont utilisé « la quasi-totalité » de ces armes, selon deux des sources. Le degré d'épuisement des stocks d'ATACMS et de Precision Strike Missiles par l'armée n'avait pas été rapporté auparavant. Les munitions à longue portée constituent un élément essentiel de l'arsenal militaire, permettant des frappes précises à une distance de sécurité. Les ATACMS fournis par les États-Unis ont joué un rôle clé dans la guerre en Ukraine, permettant aux forces ukrainiennes d'attaquer des cibles à l'intérieur de la Russie.

Le PrSM est une génération plus récente et plus avancée qui remplacera l'ATACMS, dont la portée est plus courte. Les analystes affirment que de telles armes -qui coûtent plus d'un million de dollars l'unité- seraient également cruciales dans tout conflit avec la Chine. Les sources ont refusé de préciser le nombre de munitions de chaque type qu'il restait aux États-Unis.

Le président Donald Trump a lancé la guerre contre l'Iran conjointement avec Israël en février, prédisant que le conflit serait de courte durée. Mais alors que la guerre s'éternise, les trois personnes proches du dossier ont exprimé leur crainte que la baisse des stocks de missiles ne limite la capacité des États-Unis à dissuader leurs adversaires, notamment la Russie et la Chine.

Une quatrième personne au fait de la question a déclaré que si le Central Command (CENTCOM) -qui supervise les forces américaines au Moyen-Orient- a presque épuisé les missiles basés au sol dont il disposait avant le début de la guerre, il a pu se réapprovisionner à partir des stocks militaires américains situés ailleurs dans le monde. Les sources interrogées ont parlé sous couvert d'anonymat.



LA MAISON BLANCHE DÉMENT

Invitée à commenter les données sur les stocks, la Maison Blanche a publié une déclaration de Donald Trump, affirmant que les États-Unis possédaient « beaucoup plus de munitions que n'importe qui au monde » et « bien plus que ce dont nous avons besoin ». « Nos entreprises de défense fabriquent, en ce moment même, plus de munitions qu'elles n'en ont jamais fabriqué, en plus d'agrandir leurs usines et leurs équipements à des niveaux records », a déclaré Donald Trump. Les analystes s'accordent à dire que certaines munitions, notamment les obus d'artillerie et plusieurs types de missiles, sont produites à des niveaux records, mais préviennent que les approvisionnements pourraient être bien inférieurs à ce qui est nécessaire pour une guerre prolongée. Lockheed Martin, qui fabrique les ATACMS et les PrSM, ainsi que le système de missiles antibalistiques Terminal High Altitude Area Defense (THAAD), n'a pas immédiatement répondu aux questions concernant les déclarations de Donald Trump ou les niveaux de stocks. Raytheon, qui fabrique les missiles Tomahawk et les intercepteurs Patriot, deux armes américaines majeures, n'a pas non plus répondu immédiate-

ment. Répondant à une demande de commentaire, le porte-parole principal du Pentagone, Sean Parnell, a déclaré : « L'armée américaine est la plus puissante au monde et dispose de tout ce dont elle a besoin pour agir au moment et à l'endroit choisis par le président. Nous avons mené avec succès de multiples opérations à travers les commandements de combat tout en veillant à ce que l'armée américaine possède un arsenal profond de capacités pour protéger notre peuple et nos intérêts. »

L'ADMINISTRATION TRUMP SOUS PRESSION

Les chiffres sur les stocks ont circulé au sein du gouvernement fédéral au cours de la semaine dernière lors de conversations tendues au sein de l'administration Trump sur la durée pendant laquelle les États-Unis peuvent continuer à frapper l'Iran sans réduire les stocks à des niveaux qui limiteraient la capacité de l'armée à répondre à des crises ailleurs.

L'une des sources a déclaré que le prélèvement sur les stocks d'ATACMS et de PrSM reflétait une décision de l'administration Trump d'éviter des méthodes plus risquées pour attaquer les cibles iraniennes, comme l'utilisation d'avions pilotés pour larguer des bombes. Parce que ces armes

permettent à l'armée d'attaquer des cibles à distance, les analystes estiment qu'elles seraient précieuses dans une guerre contre un adversaire doté de défenses aériennes solides, comme la Chine. Elles ont été utilisées pour frapper des cibles à l'intérieur de l'Iran, selon un rapport de mars du Center for Strategic and International Studies (CSIS). Selon le rapport, les stocks de PrSM étaient faibles au départ, car il s'agit d'une munition relativement nouvelle, mais l'armée américaine en a commandé un grand nombre pour 2027. L'armée de terre a indiqué que les ATACMS étaient en cours de retrait progressif et que la production se déplaçait vers les nouveaux missiles PrSM.

L'AVERTISSEMENT DES CHEFS MILITAIRES

Les chefs militaires avertissent le président depuis des semaines que les stocks d'armes défensives -y compris les intercepteurs Patriot, efficaces contre les missiles balistiques- s'amenuisent, ont indiqué deux des sources.

La semaine dernière, plusieurs médias ont rapporté que Donald Trump avait décidé de ne pas lancer une autre offensive massive à l'intérieur de l'Iran, en partie parce que ses conseillers militaires l'avaient mis en garde

contre l'état des stocks américains. Un responsable américain a contesté ces versions, affirmant que Donald Trump avait choisi de ne pas donner suite à une autre attaque en raison de la pression des États du Golfe. Le conflit au Moyen-Orient a suscité un débat intense sur l'autorité de Donald Trump à mener des hostilités contre l'Iran sans l'autorisation du Congrès. Aucune demande de déclaration de guerre ou d'autorisation de recours à la force militaire n'a été soumise au Congrès. La semaine dernière, le CSIS a publié un rapport estimant qu'entre février et juillet, environ 65 % des intercepteurs Patriot avaient été consommés et que le nombre d'intercepteurs de missiles balistiques THAAD dans les stocks américains était inférieur d'au moins 38 % à celui du début de la guerre. Les systèmes Patriot et THAAD détectent et détruisent les missiles entrants et figurent parmi les plus efficaces de l'arsenal national.

Bien que Reuters n'ait pas consulté les chiffres officiels des stocks, ces données correspondent aux informations internes américaines, ont précisé deux des sources. Les États-Unis ont également consommé un peu moins de la moitié de leur stock mondial de missiles de croisière Tomahawk, généralement lancés depuis des navires, depuis le début de la guerre, a indiqué l'une des sources. Reuters n'a pas pu vérifier ce chiffre de manière indépendante.

Le Tomahawk est une arme de la Marine, lancée depuis des destroyers, des croiseurs et des sous-marins, et sert depuis longtemps de principal moyen pour la marine de frapper des cibles lourdement défendues sans risquer la vie des pilotes.

Raytheon, une unité de RTX, a conclu un accord pluriannuel de principe avec le Pentagone visant à stimuler la production de Tomahawk, parallèlement à l'augmentation d'autres munitions, alors que Washington s'efforce de reconstituer ses stocks.

Reuters

POURPARLERS IRANO-AMÉRICAINS

Des efforts en cours selon le Qatar

Le Qatar, pays médiateur, a déclaré que les efforts en vue d'une solution diplomatique au conflit irano-américain se poursuivaient, mais sans discussions directes prévues entre les deux parties. « Nous pouvons confirmer que les efforts

se poursuivent avec toutes les parties », a déclaré aux journalistes le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Majed Al Ansari, ajoutant que les pourparlers étaient axés sur un « règlement à court terme qui nous aiderait à relancer

les discussions et à revenir pleinement aux efforts de médiation ». Majed Al-Ansari, a par ailleurs fait valoir que son pays avait « une position très claire », appelant à « revenir à la situation normale dans le détroit d'Ormuz ». Selon lui, il n'y a pas de

calendrier arrêté pour arriver à un accord américano-iranien, mais le ministère espère qu'il sera conclu « le plus vite possible ». M. Al-Ansari a aussi salué les efforts de médiation du Pakistan et d'Oman.

YÉMEN

Les Houthis ciblent un aéroport saoudien

Les houthis du Yémen, alliés de l'Iran, ont affirmé hier avoir ciblé l'aéroport saoudien de Najran (sud-ouest), en pleine reprises des hostilités entre ces rebelles et Riyad. Les hou-

this ont « ciblé avec succès une cible sensible de l'ennemi saoudien à l'aéroport de Najran en utilisant un drone », en réponse « à la violation de l'espace aérien » par l'Arabie saou-

dite, a déclaré le porte-parole du mouvement rebelle, Yahya Saree. Affirmant que l'attaque a atteint sa cible, le porte-parole houthi a déclaré : « Nous insistons auprès de l'ennemi

saoudien sur le fait qu'aucune violation de notre espace aérien ne restera impune et impunie. » L'Arabie saoudite n'a pas encore fait de déclaration concernant l'attaque.

●ZAMALEK AU BORD DE LA SANCTION
L'ULTIMATUM DE LA FIFA



Le Zamalek pourrait faire face à de lourdes conséquences sportives et financières après une nouvelle décision rendue par la Chambre du Statut du Joueur de la Fédération internationale de football (FIFA). L'instance internationale a sommé le club égyptien de régler les sommes restantes dues à son ancien joueur marocain Abdelhamid Maali, sous peine de sanctions pouvant aller jusqu'à une interdiction de recrutement. Selon certains médias, la FIFA a donné au club cairote un délai de 45 jours à compter de la notification officielle de la décision pour s'acquitter de ses obligations financières envers le joueur, qui évolue actuellement sous les couleurs de son club formateur, l'Ittihad Tanger.

Le montant réclamé s'élèverait à environ 550 000 dollars, correspondant aux sommes encore dues à Abdelhamid Maali dans le cadre du contrat qui liait les deux parties. En cas de non-respect de cette décision dans le délai fixé, le Zamalek pourrait être privé d'enregistrement de nouveaux joueurs durant deux périodes de transferts consécutives, conformément aux règlements de la FIFA en matière de litiges. Cette affaire trouve son origine dans la rupture unilatérale du contrat par le jeune international marocain, âgé de 20 ans, qui avait ensuite saisi la FIFA afin de réclamer le paiement de ses arriérés financiers. Après étude du dossier, la Chambre du Statut du Joueur a donné raison au joueur et contraint le club égyptien à honorer ses engagements. Cette décision constitue un nouveau coup dur pour le Zamalek, déjà confronté à plusieurs dossiers litigieux liés à des obligations financières envers d'anciens joueurs.

●CÔTE D'IVOIRE
RENARD À LA TÊTE DES ÉLÉPHANTS



Onze ans après avoir remporté la CAN 2015 avec la Côte d'Ivoire, Hervé Renard va reprendre les commandes de la sélection ivoirienne. Le technicien français succède à Emerse Faé et retrouve un environnement qu'il connaît bien. Après des passages à la tête de la Zambie, du Maroc, de l'Arabie saoudite et de l'équipe de France féminine, Renard revient avec pour mission de préparer les prochaines échéances, notamment les qualifications pour la CAN 2027.

INFANTINO FACE À UN FRONT INÉDIT
La révolte des clubs européens

Le rapport de force entre les clubs européens et Gianni Infantino pourrait connaître un nouveau tournant. À Copenhague, l'EFC réunira plus de 800 institutions autour d'une réunion stratégique où la gouvernance du football mondial et l'avenir du modèle actuel seront au centre des discussions.

Dans environ un mois, le football européen connaîtra l'un de ses rendez-vous institutionnels les plus importants de la saison : l'assemblée générale de l'Association européenne des clubs (EFC), organisée à Copenhague du 28 au 30 septembre prochain.

Réunissant plus de 800 clubs européens, l'EFC présente cet événement comme « le moment le plus marquant de la saison pour les clubs européens ». Cette assemblée constitue une occasion majeure pour les dirigeants de débattre des grands enjeux du football, de définir des priorités communes et de tracer les lignes directrices de l'avenir du sport, selon le média « Foot Mercato ».

L'organisation insiste également sur le caractère unique de ce rassemblement, décrit comme « le seul moment de la saison où les clubs de toutes tailles se réunissent pour influencer l'avenir du jeu ».

Parmi les principaux sujets attendus figure la gouvernance de la FIFA, alors que la crise autour de Gianni Infantino continue d'alimenter les tensions. L'opposition affi-



chée de l'EFC au projet « FIFA Forward Enterprise », qui prévoit notamment l'ouverture du capital de certaines compétitions internationales à des investisseurs, devrait placer cette réunion au cœur du rapport de force entre les clubs européens et l'instance dirigeante du football mondial.

Cette assemblée générale pourrait ainsi dépasser le simple cadre d'un rendez-vous annuel. Pour l'EFC, il s'agit d'un événement stratégique où « de nouveaux partenariats se nouent, où les idées innovantes s'échangent et où sont élaborées des solutions conçues spécifiquement pour le football afin de relever ses défis ».

L'association affirme vouloir poursuivre plusieurs objectifs majeurs : renforcer les compétitions, développer le football féminin, favoriser l'émergence de nouveaux

talents, garantir la stabilité financière des clubs et préserver l'avenir du football sur le long terme.

Dans ce contexte marqué par de nombreuses incertitudes, les rumeurs autour d'une possible candidature de Nasser Al-Khelaïfi à la présidence de l'EFC ajoutent une dimension politique supplémentaire à cette rencontre. Une éventuelle arrivée à la tête de l'organisation pourrait renforcer l'influence des clubs européens dans les débats internationaux.

À quelques mois des prochaines élections à la présidence de la FIFA, un front commun rassemblant plus de 800 clubs européens pourrait envoyer un signal fort à Gianni Infantino et modifier les équilibres de pouvoir au sein de la gouvernance mondiale du football.

BERNARDO SILVA
« Le Real ne se refuse pas »

Bernardo Silva a officiellement entamé son aventure avec le Real Madrid. Arrivé librement en provenance de Manchester City, le milieu de terrain portugais a vécu sa première journée sous les couleurs de la Maison Blanche, marquée par sa visite médicale, ses premiers entraînements au centre sportif du club et une première prise de parole sur la chaîne officielle madrilène.

Visiblement enthousiaste, l'international portugais n'a pas caché son bonheur de rejoindre l'un des clubs les plus prestigieux de l'histoire du football.

« C'est quelque chose de très spécial et je suis vraiment heureux d'être ici. Il n'y a pas besoin de parler de ce club, son histoire parle d'elle-même », a-t-il déclaré.

Le joueur de 31 ans a également affiché ses ambitions avec sa nouvelle équipe : « Je veux aider cette équipe à continuer à gagner, car c'est ce qu'elle sait faire. Je suis simplement un joueur supplémentaire qui vient apporter son aide et poursuivre le chemin des victoires de ce grand club. »

Pour ses débuts à l'entraînement, Bernardo Silva a reconnu avoir ressenti l'intensité propre au Real Madrid, tout en soulignant l'excellente atmosphère qui règne au sein du groupe.

« Je suis fatigué. Le premier entraînement a été difficile, mais je suis très heureux de découvrir mes coéquipiers. J'en connais déjà certains, car j'ai souvent joué contre eux », a-t-il expliqué. Le Por-

tugais a également insisté sur le niveau d'exigence observé au quotidien : « Tout le monde travaille avec une grande intensité, et cet endroit vous donne rapidement l'impression d'être chez vous. »

UNE ADMIRATION PARTICULIÈRE POUR MOURINHO

Bernardo Silva a aussi évoqué ses retrouvailles avec José Mourinho, qu'il avait connu comme adversaire avant de travailler désormais sous ses ordres.

« Nous avons parfois été opposés, mais aujourd'hui nous sommes dans la même équipe. C'est un entraîneur très important pour le football portugais. Depuis mon enfance, nous suivions ses équipes, et il a toujours porté le nom du Portugal au plus haut niveau », a-t-il confié.

Concernant son rôle dans l'effectif madrilène, le milieu offensif s'est présenté comme un joueur au service du collectif.

« Je suis un joueur qui mise beaucoup sur le travail et qui cherche à rendre meilleurs ceux qui jouent à mes côtés. Je peux évoluer à plusieurs postes et je serai disponible pour répondre aux besoins de l'équipe », a-t-il affirmé.

UN CHOIX ÉVIDENT

Le Portugais a expliqué que l'intérêt du Real Madrid avait immédiatement provoqué une décision claire.

« Quand le Real Madrid s'est manifesté, il était impossible de dire non. Je n'ai pas eu besoin de réfléchir longtemps », a-t-il reconnu.

Après plusieurs confrontations face aux Madrilènes, Bernardo Silva mesure pleinement l'importance de rejoindre ce club.

« Quand on joue contre le Real Madrid, on ressent sa grandeur, notamment au Santiago Bernabéu. Être proche de ma famille et du Portugal, avec une culture similaire, est également un avantage. Mais avoir la possibilité de jouer pour le meilleur club de l'histoire du football est un privilège », a-t-il ajouté.

ZIDANE, MODRIĆ ET RUI COSTA COMME RÉFÉRENCES

Interrogé sur ses modèles, Bernardo Silva a cité plusieurs légendes qui ont marqué sa vision du football, dont une figure emblématique du Real Madrid : Zinédine Zidane.

« Zidane est certainement l'un de mes grands modèles. Rui Costa, parce qu'il représente Benfica et le Portugal, ainsi que Luka Modrić, qui a été un exemple sur le terrain et en dehors », a-t-il déclaré.

Le Portugais a conclu en rendant hommage à l'ancien numéro 5 madrilène : « Zidane fait peut-être partie des cinq meilleurs joueurs de l'histoire. Il évoluait presque à mon poste et, quand j'étais jeune, j'admirais sa maîtrise du ballon et sa manière de jouer. »

LA FAF OFFICIALISE LE DÉPART DE PETKOVIC

Les Verts en quête nouvel entraîneur

Place désormais à la recherche d'un nouveau sélectionneur pour relever les prochains défis de l'équipe nationale.

C'était désormais attendu, c'est à présent officiel. La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé, avant-hier, la fin de sa collaboration avec le sélectionneur national Vladimir Petkovic. La séparation s'est effectuée à l'amiable, d'un commun accord entre les deux parties, mettant ainsi un terme à vingt-neuf mois de collaboration.

Dans un communiqué publié sur son site officiel, l'instance fédérale a précisé que cette décision concernait également l'ensemble du staff technique du technicien bosnien-suisse.

La FAF a profité de cette annonce pour saluer le travail accompli par Vladimir Petkovic depuis sa nomination à la tête des Fennecs. « La Fédération algérienne de football exprime

sa profonde gratitude à Vladimir Petkovic et à l'ensemble de son staff pour leur professionnalisme, leur engagement et leur dévouement durant les vingt-neuf mois passés à la tête de la sélection nationale », indique le communiqué.

L'instance dirigée par Walid Sadi a également adressé ses remerciements à l'ancien sélectionneur des Verts, lui souhaitant, ainsi qu'à ses collaborateurs, « plein succès dans la poursuite de leur carrière professionnelle ». Cette officialisation ouvre désormais la voie à la nomination d'un nouveau sélectionneur, qui aura pour mission de préparer l'équipe nationale aux prochaines échéances, notamment les éliminatoires de la CAN 2027, et de poursuivre le projet sportif des Fennecs.



RC LENS

Titraoui jusqu'en 2031

Yacine Titraoui rejoint officiellement le RC Lens jusqu'en juin 2031.

L'international algérien de 23 ans arrive en provenance du Royal Charleroi SC pour renforcer le milieu lensois, avec un transfert estimé à 8 millions d'euros. Formé au Paradou AC, le natif de M'Sila s'est imposé en Belgique grâce à sa technique, sa vision du jeu et son volume d'activité. Surnommé le « Verratti algérien », il portera le numéro 8 et découvrira la Ligue des champions avec les Sang et Or.

CAN FÉMININE

L'Algérie en quarts de finale

La sélection algérienne féminine de football s'est qualifiée pour les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2026), en s'imposant face à son homologue kényane sur le score de 2 à 0 (mi-temps : 2-0), avant-hier soir, lors de la 3e et dernière journée du groupe A.

La capitaine Marine Dafour, sociétaire de Bristol City, a ouvert le score à la 14e minute d'un puissant tir du pied gauche des 25 mètres, avant que sa coéquipière Lynda Bendris, évoluant aux

Cannes, ne double la mise à la 23e minute.

Grâce à ce succès, les protégées de l'entraîneur Farid Benstiti terminent la phase de groupes à la deuxième place avec six points et décrochent une deuxième qualification consécutive pour les quarts de finale, après celle obtenue lors de la précédente édition de la CAN.

En quarts de finale, prévus samedi, la sélection algérienne affrontera le leader du groupe B, composé du Burkina Faso, de

l'Afrique du Sud, de la Tanzanie et de la Côte d'Ivoire.

Avant la 3e et dernière journée de ce groupe, la Côte d'Ivoire occupe la première place avec quatre points et affrontera mardi la Tanzanie, deuxième avec trois points, tandis que le Burkina Faso, également crédité de trois points, sera opposé à l'Afrique du Sud, dernière avec un point.

Les demi-finalistes de la CAN-2026 décrocheront leur billet pour la Coupe du monde 2027, prévue au Brésil.



MONDIAL

Les U17en stage à Sidi Moussa

La sélection algérienne U17 est en stage de préparation au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger) jusqu'au 10 août, sous la direction d'Amine Ghimouz. Les 26 joueurs locaux préparent la Coupe du monde U17-2026 au Qatar, où l'Algérie évoluera dans le groupe J avec les États-Unis, le Chili et le Monténégro. Les jeunes Verts débiteront le tournoi face au Chili le 21 novembre.

PLUS DE LIGUE 2 SUR FIFA+

La FAF cherche un nouveau diffuseur

La Ligue 2 algérienne ne sera finalement pas diffusée sur FIFA+. Faute d'accord avec le détenteur des droits avant la date limite du 31 juillet, la FAF a abandonné le projet et prépare un nouvel appel d'offres ouvert aux opérateurs nationaux et internationaux. L'objectif est de trouver rapidement un diffuseur officiel pour assurer la retransmission des matchs de la saison prochaine.

CAN JUNIORS

Le Sept national dans le chapeau 1

La sélection algérienne juniors de handball figure dans le chapeau 1 du tirage au sort de la 33 CAN, aux côtés de l'Égypte, de la Tunisie et de la Guinée. Elle évitera donc ces adversaires en phase de groupes. La compétition se tiendra du 5 au 12 septembre 2026 à Abidjan. Les « Verts » ambitionnent d'y réaliser un parcours de premier plan.

CALENDRIER DE LA LIGUE 1

Le MCA remet son titre en jeu

La Ligue de football professionnel (LFP) a procédé, avant-hier, au tirage au sort du calendrier de la saison 2026-2027 de la Ligue 1. Le championnat reprendra officiellement les 27, 28 et 29 août, avec une première journée qui s'annonce déjà palpitante, marquée notamment par le choc entre le champion en titre, le MC Alger, et le MC Oran.

Organisée au siège de la Fédération algérienne de football (FAF), en présence des représentants des seize clubs engagés, la cérémonie a permis

de dévoiler un calendrier prometteur pour ce nouvel exercice.

Sacré champion d'Algérie pour la troisième saison consécutive et auteur d'un historique dixième titre national lors de la saison 2025-2026, le MC Alger débute la défense de sa couronne devant son public. Les Vert et Rouge accueilleront un MC Oran ambitieux, dans ce qui constitue l'une des affiches les plus attendues de cette première journée.

Si le MCA bénéficiera de

l'avantage du terrain, plusieurs prétendants au titre devront, pour leur part, négocier des déplacements délicats.

Vice-championne d'Algérie et qualifiée pour la prochaine Ligue des champions de la CAF, la JS Saoura se déplacera sur le terrain de l'US Biskra, de retour parmi l'élite. Le CR Belouizdad, troisième du précédent championnat, effectuera un déplacement toujours difficile à Chlef pour y affronter l'ASO Chlef, tandis que l'USM Alger, récente lauréate de la Coupe d'Algérie, entamera sa

saison à Khenchela face à l'USM Khenchela.

La JS Kabylie, de son côté, recevra le MB Rouissat avec l'objectif de réussir idéalement son entrée en championnat, alors que l'ES Sétif accueillera l'ES Ben Aknoun.

Les deux nouveaux pensionnaires de l'élite feront également leurs grands débuts. Le CR Témouchent sera opposé au CS Constantine devant son public, tandis que la JS El Biar recevra l'Olympique Akbou dans un duel qui promet d'être disputé.

NATATION

Deux nouveaux records nationaux

Les nageuses du CR Belouizdad, Amal Melih et Jihane Ben Chadli, ont établi deux nouveaux records d'Algérie lors du Championnat d'Algérie Open disputé à Oran.

Amal Melih a battu le record du 50 m dos avec un chrono de 29.03 secondes, tandis que Jihane Ben Chadli a amélioré celui du 200 m dos en réalisant 2 min 19 sec 67/100.

Ces performances offrent au CR Belouizdad un doublé remarquable dans les épreuves de dos. La compétition se poursuit jusqu'au 4 août à la piscine olym-



pique du Complexe Miloud Hadeff d'Oran, avec la participation de 290 nageurs issus de 41 clubs.

USM ALGER

Arezki Remmane nommé DTS des jeunes

L'USM Alger a nommé Arezki Remmane au poste de directeur technique sportif des catégories jeunes, en remplacement de Lamine Kebir. Cette décision s'inscrit dans la volonté du club de renforcer sa politique de formation. Ancien membre du staff de l'équipe première, Remmane est reconnu pour son travail auprès des jeunes, notamment après avoir remporté la Coupe arabe U17 2022 avec la sélection algérienne. L'USMA a également remercié Lamine Kebir pour son engagement durant son mandat.

Les mots fléchés

DÉSILLU- SION		AGRÉABLE À VOIR		PLANTER DIEU		DENT DE CARNASSIER		IL ENFONCE LE CLOU		APRÈS RÉ MANCHE		SA CAPITALE EST DUBLIN
ORNERA		ARBUSTE TROPICAL		ÉGYPTEIN		IL RÉCUPÈRE LES BALLES DE TENNIS				AU TENNIS		
								PARTIE DU MONDE DÉGRISÉE				
SORTE DE LÉZARD CHALLENGE											DIFFUSE SUR LES ONDES	
				RÉDUIRE EN PETIT MORCEAU								
				ENGINS AGRICOLÉS								
APPARU COUPER DU BOIS			EXTASE ENVOYAIT PLUS LOIN							POUR MOI ÉPOUX		
					MOT DE PASSE							BOIS NOIR
APPELAIS DE LOIN						COTON POUR PANSEMENT						
SA CAPITALÉ EST RABAT												
					BOULVERSÉ				COUCHÉS		DRESSÉS POUR LE CIRQUE	
NIVEAU D'UN IMMEUBLE		DE MÊME				DISGRA- CIEUSE						
		12 MOIS				TE SÈCHES (T')						
					AUTHEN- TIQUE					TOUS ET PERSONNE STUPIDE		
					C'EST LUI							
LASSITUDE EN MATINÉE						TREMBLE- MENT DE TERRE RÉDIGÉE						
		VILLE DE CAMARGUE						SIGNAL BREF				ÉCOLIERS
		TAS DE BILLETS						GLOUTON				
CHOISIR PAR VOTE MARIE					BASSINET PETIT ÉCRAN							
				APRÈS LES DUOS						DEVANT CORDOBÈS		
				VA SANS BUT						NÉ DE		
À TOI DEVELOP- PEMENT ÉCONOMIQUE			ON Y FAIT LA VAISSELLE ENLEVÉ						BAIE JAPONAISE RONGEUR			
					EX EMPERREURS SLAVES EN BOURGOGNE						RÈGLE DOUBLE	
INVENTÉES	RAYÉ					GRUPE SOCIAL FERMÉ						
						HABILLÉES						

Villipender
Vilippender
Vilipender
Vilipander

S	O	U	R	I	S	U	P	P	L	E	A	N	T	N	E	I	G	E	E
E	A	C	U	U	E	G	T	S	A	O	U	U	E	E	M	M	A	N	T
R	L	D	C	S	E	R	L	N	U	I	N	L	T	P	R	M	E	A	I
V	N	I	O	U	O	T	I	A	T	R	G	G	R	R	P	D	P	D	V
I	P	L	M	P	P	O	T	N	C	E	P	I	I	O	E	A	A	O	I
C	C	I	H	P	N	A	L	E	R	O	M	R	U	T	T	I	I	C	T
E	L	E	G	R	I	A	T	E	M	E	N	L	I	R	U	E	U	R	R
C	E	A	U	E	I	D	R	I	R	E	E	E	I	S	N	D	A	L	O
O	V	O	V	R	O	U	I	I	O	N	S	D	L	I	E	J	E	C	P
M	T	O	E	E	T	N	E	T	O	N	E	E	U	B	E	N	E	A	S
P	O	P	L	I	H	P	D	S	E	T	O	Q	R	T	A	A	O	U	R
L	M	N	O	U	I	C	N	E	E	E	O	S	E	B	N	T	C	T	U
I	R	V	T	E	B	A	E	V	N	C	T	L	T	E	E	C	R	R	E
M	E	E	D	A	H	I	E	L	E	I	U	T	C	A	E	N	O	A	H
E	A	L	C	C	G	H	L	G	L	C	R	I	E	S	L	T	E	E	C
N	H	R	A	O	C	N	A	E	I	E	R	E	B	H	N	G	U	T	I
T	O	C	C	M	R	D	E	T	V	R	T	Z	L	E	C	G	I	L	A
O	R	I	U	H	R	D	N	U	U	U	Z	R	T	E	O	A	I	E	R
U	A	A	L	O	E	O	S	O	O	A	O	S	O	V	P	A	V	O	F
X	D	O	C	U	M	E	N	T	J	R	E	N	I	M	R	E	T	X	E

BIFFE-TOUT : Investissement

Trop de protéines pourrait nuire au vieillissement en bonne santé L'avertissent des chercheurs

Et si la mode du « toujours plus de protéines » n'était pas aussi bonne pour la santé qu'on le pense ? Des chercheurs révèlent pourquoi lever le pied pourrait aider notre organisme à mieux vieillir.

Yaourt, barres de céréales, poudres, boissons : les produits enrichis en protéines occupent une place de plus en plus importante dans les rayons. Sur les réseaux sociaux, influenceurs et amateurs de fitness vantent les mérites d'une alimentation riche en protéines pour rester en forme, perdre du poids ou préserver ses muscles avec l'âge. Pourtant, suivre un régime hyperprotéiné ne serait pas forcément bénéfique pour tout le monde. Une vaste analyse publiée dans la revue Cell Press Blue suggère même qu'une consommation plus modérée pourrait favoriser un vieillissement en meilleure santé. Mais attention : les besoins ne sont pas les mêmes selon l'âge, l'état de santé et l'activité physique.

PROTÉGER LES CELLULES

Pour parvenir à cette conclusion, des chercheurs de l'université du Wisconsin-Madison ont étudié plus de 350 publications scientifiques consacrées aux liens entre les protéines, le métabolisme et le vieillissement. Selon leur analyse, réduire sa consommation de protéines pourrait agir de plusieurs manières sur l'organisme. Cette diminution serait notamment associée à une meilleure régulation du taux de sucre dans le sang, une baisse



de l'inflammation, une réduction des dommages subis par les cellules, un meilleur fonctionnement du métabolisme et un entretien plus efficace des cellules. Les chercheurs se sont particulièrement intéressés à une hormone appelée FGF21. Sa production augmente lorsque l'alimentation contient moins de protéines. Elle pourrait aider l'organisme à dépenser davantage d'énergie, à mieux contrôler la glycémie et à limiter l'inflammation. Chez la souris, des taux élevés de FGF21 sont associés à une durée de vie plus longue. Une alimentation pauvre en protéines augmente aussi cette hormone chez l'être humain. Cependant, cela ne prouve pas encore qu'elle permet de vivre plus longtemps.

LE RÔLE DE CERTAINS ACIDES AMINÉS

Lorsque vous mangez de la viande, du poisson, des œufs, des produits laitiers ou des légumineuses, votre organisme décompose leurs protéines en petites molécules appelées acides aminés. Il les utilise notamment pour entretenir et réparer les muscles. Mais certains acides aminés, comme la méthionine, l'isoleucine et la valine, pourraient aussi avoir une influence sur le vieillissement. Consommés en grande quantité, ils activent des mécanismes qui favorisent la croissance des cellules. Cette action est utile pour développer ou réparer les muscles, notamment après une activité physique. En revanche, chez une personne peu active qui mange

beaucoup de protéines, une activation excessive de ces mécanismes pourrait favoriser l'inflammation, l'obésité et certaines maladies liées à l'âge. Un essai clinique publié dans la revue Nutrients a été mené auprès de personnes présentant un syndrome métabolique, c'est-à-dire plusieurs problèmes de santé associés, comme un excès de graisse abdominale, une glycémie trop élevée ou une hypertension. En réduisant leur consommation de protéines, les participants ont perdu du poids et de la masse grasse, tandis que leur glycémie s'est améliorée. L'étude était toutefois trop courte pour savoir si cette alimentation pouvait réellement ralentir le vieillissement ou prolonger la vie.

CALCULS RÉNAUX

Pourquoi sont-ils plus fréquents en été ?

L'été rime avec soleil, détente... mais parfois aussi avec des douleurs insupportables. Les calculs rénaux sont en effet favorisés par la chaleur estivale et peuvent transformer les vacances en cauchemar. Quels sont les symptômes ? Quelles solutions adopter pour éviter les crises de coliques néphrétiques et profiter pleinement des beaux jours ? On associe l'été aux vacances et à la chaleur... rarement aux calculs rénaux. C'est pourtant une réalité : la chaleur favorise leur survenue. Les coliques néphrétiques provoquées par des calculs rénaux (lithiases rénales) se manifestent par des douleurs abdominales et lombaires intenses, accompagnées de nausées, de vomissements, de fièvre, de frissons et d'urines sanglantes. Elles sont le plus souvent dues à la présence de petites pierres formées par divers composants comme le calcium, l'oxalate de calcium ou l'acide urique au niveau des reins.



Quels sont les symptômes des coliques néphrétiques ? Les douleurs sont provoquées par l'obstruction des voies urinaires par ces calculs. Lesquels passent souvent inaperçus... jusqu'au moment où ils commencent à se déplacer. Lorsque le calcul commence à descendre dans l'uretère (le canal reliant le rein à la vessie), certains signes vont rapidement se faire sentir : une douleur soudaine et intense dans le bas du dos ou dans le flanc ; des envies fréquentes d'uri-

ner ; une sensation de brûlure en urinant ; la présence de sang dans les urines ; des nausées, des vomissements ou de la fièvre.

LES FACTEURS AGGRAVANT LES CALCULS RÉNAUX EN ÉTÉ

Deux facteurs principaux expliquent cette hausse saisonnière. Tout d'abord la déshydratation. Avec la chaleur, le corps transpire davantage. Si les pertes en eau ne sont pas compensées, l'urine devient plus concen-

trée, ce qui favorise la formation de cristaux. Certains signes doivent alerter : soif, bouche sèche, fatigue, crampes ou urine foncée. Les changements alimentaires sont le deuxième facteur. L'été rime souvent avec barbecues, apéritifs salés et boissons sucrées. Or, une alimentation riche en sel, en sucres ajoutés et en protéines animales (viande rouge, porc, volaille) augmente le risque de calculs en modifiant la composition de l'urine.

COMMENT S'EN PRÉMUNIR ?

Heureusement, des gestes simples permettent de limiter le risque de calcul urinaire, surtout en été. Boire suffisamment d'eau tout au long de la journée pour garder des urines claires, manger plus de fruits et légumes (ils rendent les urines moins acides), limiter le sel : trop de sodium augmente le calcium dans les urines et réduire votre consommation de viande : elle favorise un terrain propice aux calculs.

LÉGIONELLOSE EN SUISSE

Un mort et vingt-six cas recensés à Bâle

La ville de Bâle connaît actuellement une flambée de cas de légionellose, des « pneumonies causées par la bactérie Legionella pneumophila », a fait savoir, lundi 3 août, le département de la santé du canton, qui a recensé vingt-six cas, dont un décès. Les autorités soupçonnent des tours de refroidissement installées sur un immeuble de bureaux d'être à l'origine de la contamination. « Une personne est malheureusement décédée, une autre se trouve toujours en soins intensifs », ont précisé les autorités. Neuf des malades sont toujours hospitalisés. La légionellose est une maladie qui touche le poumon, provoquée par une bactérie, la légionelle. La contamination se fait par l'inhalation d'aérosols contaminés par la bactérie. La majorité des cas ont été recensés dans un même quartier à Bâle, mais plusieurs cas isolés ont également été signalés dans d'autres secteurs de la ville rhénane, frontalière de la France et de l'Allemagne. « L'apparition de ce foyer suggère l'existence d'une ou plusieurs sources communes de contamination », selon les autorités, dont les investigations se concentrent sur les tours de refroidissement fonctionnant à l'eau. Des mesures ont été faites ces derniers jours. Sur les dix installations analysées à proximité du foyer, huit dépassaient le seuil de légionelles autorisé, dont deux tours de refroidissement situées sur le toit d'un immeuble de bureaux, qui ont révélé la présence de Legionella pneumophila en quantité élevée et ont été mises à l'arrêt. Les autres installations concernées ne contenaient que des espèces de légionelles non pathogènes pour l'homme. Les autorités bâloises recommandent à la population de consulter leur médecin en cas de suspicion de pneumonie (essoufflement, fièvre, forte toux).

TIMIMOUN

Ait Messaoudene inspecte des structures de santé

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a inspecté, lundi dans la wilaya de Timimoun, nombre de structures de santé dans la commune d'Ouled Saïd. Dans le cadre de sa visite dans la wilaya de Timimoun, le ministre s'est rendu à la polyclinique « Moudjahid Yahiaoui Mohamed Ben Mohamed Abdellah » et à la polyclinique « Massine », dans la commune d'Ouled Saïd, où il a inspecté les différents services médicaux et s'est enquis de la qualité des prestations de santé offertes aux citoyens, ainsi que des moyens humains et matériels disponibles. Lors de l'inspection du projet de réalisation d'une polyclinique à la cité des 300 logements, M. Ait Messaoudene a écouté des explications sur l'état d'avancement des travaux et les différentes phases de réalisation. Il a, à cet égard, insisté sur « la nécessité d'accélérer la cadence des travaux et de respecter les délais contractuels et les normes de qualité, afin de mettre en service le projet dans les meilleurs délais et de renforcer ainsi la couverture sanitaire conformément aux besoins des habitants de la région ». Après avoir rappelé que le renforcement des soins de santé de proximité constitue « un pilier essentiel de la politique du secteur », le ministre a souligné l'importance de « poursuivre l'amélioration des services de santé et leur rapprochement du citoyen, tout en assurant le suivi des projets sur le terrain, afin de garantir leur mise en service dans les délais impartis et de contribuer ainsi à l'amélioration de la prise en charge sanitaire à travers la wilaya ».

CRISE MIGRATOIRE DE CEUTA

L'UE PROMET UNE RIPOSTE COMMUNE

L'Union européenne a affiché, hier, un front uni face à la crise migratoire sans précédent qui a frappé l'enclave espagnole de Ceuta, où près de 70 000 à 72 000 migrants en provenance du Maroc ont franchi la frontière en l'espace de 24 heures.



Réunis en visioconférence pendant plus de trois heures, les ministres de l'Intérieur des Vingt-Sept ont exprimé leur «pleine solidarité» avec Madrid tout en s'engageant à renforcer la protection des frontières extérieures et la lutte contre les réseaux de passeurs. À l'issue de cette réunion d'urgence, convoquée dans un climat de fortes tensions entre plusieurs capitales européennes, le commissaire européen chargé des Migrations, Magnus Brunner, a estimé que la crise de Ceuta constituait un véritable «test de résilience» pour l'Union européenne. «Ces derniers jours ont mis à l'épreuve notre capacité d'action, notre solidarité et notre aptitude à résister à la désinformation», a-t-il déclaré, jugeant, toutefois, que l'Union avait «réussi ce test». Selon lui, les migrants concernés ne sont pas entrés dans l'espace Schengen et la situation a pu être rapidement maîtrisée grâce à la mobilisation des autorités espagnoles.

UNITÉ RETROUVÉE APRÈS LES TENSIONS

La réunion visait également à désamorcer les divisions apparues ces derniers jours entre États membres. L'arrivée massive de migrants à Ceuta avait ravivé

les critiques contre la politique migratoire du gouvernement de Pedro Sánchez et provoqué de vives réactions dans plusieurs pays européens. Selon des sources diplomatiques, plusieurs États souhaitent notamment débattre des décisions politiques susceptibles d'avoir favorisé cet afflux exceptionnel, en particulier la récente régularisation de près de 500 000 migrants en situation irrégulière annoncée par Madrid. Face aux divergences, les Vingt-Sept ont néanmoins choisi d'afficher leur unité. Dans un communiqué, ils ont réaffirmé leur soutien à l'Espagne et insisté sur la nécessité de préserver la cohésion européenne face aux tentatives d'instrumentalisation des flux migratoires. Les ministres ont, toutefois, reconnu que la communication entre les États membres durant cette crise aurait pu être «plus cohérente», admettant implicitement les difficultés de coordination observées au cours des derniers jours.

RENFORCEMENT DES FRONTIÈRES ET LUTTE CONTRE LES PASSEURS

Au-delà du soutien politique, les ministres se sont accordés sur plusieurs axes d'action destinés à prévenir de nouvelles crises migratoires. Ils ont notamment plaidé pour un renforcement de la

lutte contre les réseaux de trafic de migrants, une accélération des procédures de retour des personnes en situation irrégulière, un contrôle accru des frontières extérieures de l'Union ainsi qu'un approfondissement des partenariats avec les pays tiers. Les Vingt-Sept souhaitent également améliorer leurs capacités d'anticipation grâce à un renforcement du renseignement, à des systèmes d'alerte précoce et à une surveillance plus étroite des réseaux sociaux, accusés par certains responsables d'avoir facilité la mobilisation de milliers de candidats à la traversée.

SCHENGEN «N'A JAMAIS ÉTÉ EN DANGER»

Intervenant à l'issue de la réunion, le ministre français de l'Intérieur, Laurent Nunez, a affirmé que l'espace Schengen «n'était pas le problème mais plutôt la solution», tout en regrettant les divisions apparues au sein de l'Union, estimant qu'elles pouvaient être exploitées par des acteurs extérieurs pour fragiliser l'Europe. «Un certain nombre de pays qui pratiquent l'ingérence étrangère [...] savent utiliser les positions divergentes des uns et des autres pour finalement attaquer l'Union européenne», a-t-il affirmé. Son homologue espagnol, Fernando Grande-Marlaska, s'est félicité de la solidarité exprimée par l'ensemble des États membres. Il a assuré que l'espace Schengen «n'avait jamais été compromis» par cette crise et salué la coopération engagée avec le Maroc pour rétablir le contrôle de la frontière. Le ministre espagnol a indiqué que près de 70 000 migrants avaient déjà quitté Ceuta, tandis que les autorités poursuivent les opérations de retour. Sur le plan humanitaire, le bilan continue, toutefois, de s'alourdir. Les autorités de l'enclave espagnole font désormais état de 75 migrants morts en tentant de rejoindre Ceuta, un chiffre nettement supérieur à celui avancé par le Maroc (11), illustrant la gravité d'une crise qui relance le débat européen sur la gestion des frontières, la solidarité entre États membres et les réponses à apporter aux pressions migratoires croissantes.

R. N./Agences

RÉUNION MINISTÉRIELLE DE SOUTIEN À AL-QODS AHMED ATTAF EN JORDANIE

Sur instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, est arrivé, hier, à Amman, capitale de la Jordanie. Le chef de la diplomatie algérienne prendra part, aujourd'hui, à la «Réunion ministérielle de soutien à Al-Qods et à ses lieux saints», aux côtés des membres du Comité ministériel arabe chargé de l'action internationale contre les politiques et mesures illégales sionistes à Al-Qods occupé. La rencontre réunira égale-



ment des représentants de l'Indonésie, du Pakistan, de la Turquie et de la Malaisie. Elle se tiendra dans un contexte marqué par une dégradation

continue de la situation dans les territoires palestiniens occupés, sur fond d'escalade des violences et de préoccupations croissantes concernant

l'avenir de la cause palestinienne. Les réunions ministérielles de soutien à Al-Qods et à ses lieux saints visent à protéger le statut historique et juridique de la ville sainte. Elles regroupent des instances comme la Ligue des États arabes, le Comité Al-Qods, et l'Organisation de la coopération islamique (OCI) En marge des travaux, Ahmed Attaf aura des entretiens avec plusieurs de ses homologues. Ces rencontres seront l'occasion d'aborder l'évolution des relations bilatérales ainsi que les principales questions régionales et internationales d'intérêt commun.

SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL ÉCONOMIQUE TCHADIEN

Mohamed Boukhari à N'Djamena



Le président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Mohamed Boukhari, est arrivé, hier, à N'Djamena, capitale du Tchad, dans le cadre d'une visite officielle à l'invitation de son homologue tchadien, le Dr Ahmed Ambedou Mohamed, président du Conseil économique, social, culturel et environnemental de la République du Tchad. À l'occasion, Mohamed Boukhari représentera l'Algérie à la cérémonie officielle d'ouverture de la deuxième session ordinaire du Conseil tchadien au titre de l'année 2026, prévue aujourd'hui. Mohamed Boukhari et la délégation qui l'accompagne ont été accueillis à l'aéroport international de N'Djamena par son homologue tchadien, en présence de plusieurs conseillers présidentiels ainsi que de l'ambassadeur d'Algérie au Tchad, Faisal Djaouti. À son arrivée, les deux parties ont tenu des entretiens bilatéraux portant sur les moyens d'élargir les domaines de partenariat et de renforcer la coordination des visions entre les deux institutions consultatives, dans le but de consolider la coopération bilatérale et de promouvoir les intérêts communs des deux pays. Cette participation traduit l'engagement constant des deux parties à renforcer la coopération institutionnelle et l'intégration économique entre l'Algérie et le Tchad, ainsi qu'à soutenir les mécanismes de concertation dans les domaines du développement économique, social et environnemental à l'échelle continentale.

COUPE DE LA CAF

L'USMA et le CRB exemptés du tour préliminaire

L'USM Alger et le CR Belouizdad bénéficieront d'une entrée en lice directe en seizièmes de finale de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF). Selon des sources citées par le site WinWin, la CAF a décidé d'exempter cinq grands clubs arabes du premier tour préliminaire, une mesure qui récompense leur expérience et leurs performances récentes sur la scène continentale. Les deux représentants algériens figurent aux côtés d'Al Ahly (Égypte), du FAR Rabat et du Raja Casablanca (Maroc) parmi les formations concernées par cette exemption. Une reconnaissance qui confirme le statut de l'USMA et du CRB parmi les clubs majeurs du football africain. Cette décision offre aux deux équipes un précieux temps de préparation pour renforcer leurs effectifs, peaufiner leurs plans tactiques et aborder la compétition dans les meilleures conditions. Mais le défi restera de taille lors des prochains tours, où les formations algériennes devront confirmer leurs ambitions et viser un parcours digne de leur réputation continentale.